LA LIBERTÉ

Depuis 1913

VOL. 104 N° 26
11 AU 17 OCTOBRE 2017
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

BE HEALTHY READ FRENCH

SANTÉ MENTALE : ÉTAT D'URGENCE

Le Dr Denis Fortier, vice-président des services médicaux pour Santé Sud, reconnaît qu'il lui est difficile d'accepter que son « patient dans la salle d'urgence n'ait pas accès à des soins psychiatriques d'urgence lorsqu'il est en pleine crise ».

À l'heure actuelle, 97 jeunes, 131 adultes et 33 aînés sont en attente d'une évaluation en santé mentale auprès de Santé Sud.

| À LIRE EN PAGES 10-11.

photo : Daniel Bahuaud



Tadens Mpwene et *La Liberté* vous offrent en exclusivité la bande dessinée ***Nelson au Manitoba***. Une collaboration née de l'envie d'ouvrir un dialogue sur l'intégration des nouveaux arrivants.

Le dessinateur-coloriste est né en République démocratique du Congo et est arrivé au Manitoba il y a plus de deux ans pour étudier à l'Université de Saint-Boniface en Administration des affaires.

NELSON AU MANITOBA

Le jour de l'Action de grâce, chez Zoé...

Merci beaucoup de m'avoir invité.

Tu ne pouvais passer l'Action de grâce tout seul !

Il faut qu'tu goutes la canneberge avec la dinde !

Mais garde de la place pour la tarte à la citrouille !

Vous mangez les canneberges avec le plat ? Et de la citrouille en dessert ??

Oh mon dieu, c'est dégoûtant ! Mais j'peux pas être malpoli...

Pis, t'aimes-tu ça ?

Mmh... C'est écœurant !

35

DESSINS : TADENS MPWENE • SCÉNARIO : LA LIBERTÉ

À retrouver chaque semaine en page 2 du journal.

LA LIBERTÉ

Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi









Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez reception@la-liberte.mb.c.a ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : **Manitoba :** 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »







Les voies ensoleillées de Justin Trudeau s'assombrissent

À mi-mandat, le gouvernement dirigé par Justin Trudeau fait face à des dossiers épineux qu'il n'arrive pas à maîtriser. L'opposition véhémente aux réformes de l'impôt des petites entreprises, les démissions récentes à l'enquête sur les femmes autochtones disparues, et les conflits avec les provinces sur la légalisation du cannabis mettent son gouvernement au défi.

Voilà en plus que, la semaine dernière, TransCanada a abandonné le projet d'oléoduc Énergie Est. Cette décision accorde encore plus d'importance au projet Trans Mountain entre l'Alberta et la banlieue de Vancouver. Rachel Notley de l'Alberta comptait sur cet oléoduc pour faire accepter la tarification du carbone dans sa province. Et Justin Trudeau comptait sur l'appui de l'Alberta pour mettre en place une politique nationale sur la tarification. L'élection d'un gouvernement minoritaire qui dépend de l'appui du parti Vert en Colombie-Britannique menace d'effondrement ce château de cartes.

Et pour en rajouter, la ministre du Patrimoine canadien, Mélanie Joly, annonçait une politique culturelle nationale censée être adaptée aux réalités de l'ère numérique. Elle a vanté son entente avec le géant américain Netflix qui s'engage à dépenser 500 millions $ sur cinq ans au Canada. En revanche, Netflix sera exempté de payer les taxes que ses compétiteurs canadiens doivent payer, et n'est même pas tenu à un minimum de contenu canadien ou francophone. D'ailleurs, personne ne sait combien Netflix dépense actuellement au Canada. L'entente a été sévèrement critiquée, surtout au Québec.

C'est dire si les voies ensoleillées de la première moitié du mandat du gouvernement Trudeau s'assombrissent. Il lui faudra bientôt ajuster son tir et repenser la composition de son Cabinet pour préparer l'élection de 2019.

Un air d'incompétence plane sur le gouvernement Trudeau

RAYMOND HÉBERT

Les désastres s'empilent aux pieds de M. Trudeau. Sur le plan administratif, le système de paie des employés fédéraux demeure toujours défectueux, et cela deux ans après les élections. L'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées est en désarroi et M. Trudeau lui-même a été hué récemment par des femmes autochtones. Des centaines de postes importants dans diverses commissions et tribunaux demeurent vacants, incluant des douzaines de postes de juges. Ces vacances réduisent l'efficacité du gouvernement à tous les paliers, mais surtout dans le système judiciaire, une situation inadmissible.

Sur le plan politique, c'est pire. Le plan Morneau de réforme du régime fiscal pour les petites entreprises a été mal conçu et présenté. La ministre Mélanie Joly a présenté une nouvelle politique culturelle qui a été rondement critiquée, notamment au Québec. L'abandon de l'oléoduc Énergie Est par la société TransCanada la semaine dernière vient raviver les tensions interrégionales, et bien des gens blâment le gouvernement Trudeau de cet échec. Et des rumeurs courent maintenant sur l'unité même du caucus libéral fédéral, qui serait en danger, signe encore de mauvaise gestion. Comme si ce n'était pas assez, le gouvernement est sur la corde raide dans la renégociation de l'Accord sur le libre échange nord-américain. S'il devait essuyer une défaite à cette table, les retombées politiques et économiques seraient énormes.

M. Trudeau doit se ressaisir et reprendre fermement les rênes du pouvoir avant qu'une impression d'incompétence généralisée de son administration ne s'installe définitivement chez l'électorat.



L'identité bilingue : assimilation ou désir d'intégration?



Depuis quelques années, les recherches réalisées auprès de jeunes francophones en contexte minoritaire ont fait état d'une nouvelle identité que les chercheurs qualifient d'hybride, mixte ou bilingue.

Certains s'en inquiètent. Parce qu'ils conçoivent le désir de s'intégrer à la société majoritaire comme un abandon de l'héritage francophone, ils considèrent qu'il s'agit d'un état transitoire vers leur assimilation complète.

Or, selon John Berry, professeur émérite au département de psychologie de l'Université Queen's, le sentiment d'appartenir au groupe majoritaire et celui d'appartenir au groupe minoritaire peuvent coexister dans un esprit d'intégration. Ses recherches ont d'ailleurs souligné les bienfaits que procure l'intégration identitaire sur le bien-être mental.

Bien sûr, l'intégration découle non seulement d'un choix personnel, mais dépend aussi des attitudes qui prévalent tant au sein des communautés minoritaires que majoritaires, dont l'agenda politico-social constitue parfois un obstacle. Ainsi, malgré les politiques en matière de multiculturalisme, les relations intergroupes relèvent trop souvent de la ségrégation, qui se caractérise par la simple tolérance des différences culturelles et religieuses, pourvu qu'elles demeurent reléguées au domaine privé.

Tandis que l'intégration et l'interculturalisme prônent plutôt des notions d'ouverture à autrui, de partage et d'échange réciproque. Il est donc bien possible que les jeunes francophones qui endossent une identité bilingue, plutôt que d'être sous l'emprise de forces assimilatrices, soient en fait motivés par le désir de voir se concrétiser un projet collectif visant à faire tomber les frontières. Des frontières qui, jusqu'à présent, les ont poussés à se scinder, voire, à se dépouiller d'une partie de leur identité.

ÉDITORIAL

PAR BERNARD BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

Le chemin de vie d'Anita Forest

La vie, c'est un chemin. Celui d'Anita L'Heureux a débuté le 4 avril 1932 et s'est conclu le 28 septembre 2017.

Elle était la première des neuf enfants de Pearl Sorensen et d'Eddie L'Heureux, qui vivaient à Saint-Pierre-Jolys. Dès l'âge de 14 ans, elle a travaillé pour aider la famille. C'est à 20 ans, la jeunesse élégante, qu'elle s'est laissée courtiser, à l'occasion d'un bal de police tenu au prestigieux hôtel Royal Alexandra, par un courtier en assurances de huit années son aîné.

Dans la conversation, Anita Forest évoquait volontiers l'amour de sa vie. « J'avais demandé trois choses dans mes prières : un homme qui ne sacrait pas, ne buvait pas et était priant. Georges était tout ce que je demandais, l'élégance en plus. La danse et la prière nous rapprochaient. Il avait en plus hérité de sa mère le don de la patience. En 36 ans, je ne l'ai vu fâché que deux fois. »

Sa belle-mère, Élise Desgagné, était métisse. Malgré l'époque, Anita L'Heureux n'entretenait aucun préjugé à l'égard du premier peuple du Manitoba. « J'ai toujours aimé le teint foncé. Le côté basané allait bien avec son caractère. » La personnalité de Georges Forest, sa volonté de s'engager dans la société, en ont fait un personnage public. Une hyperactivité acceptée par sa compagne, dont les bras de mère étaient remplis, ayant mis au monde huit enfants.

La vie, c'est un chemin où parfois l'ouverture d'esprit se mêle puissamment à la fidélité.

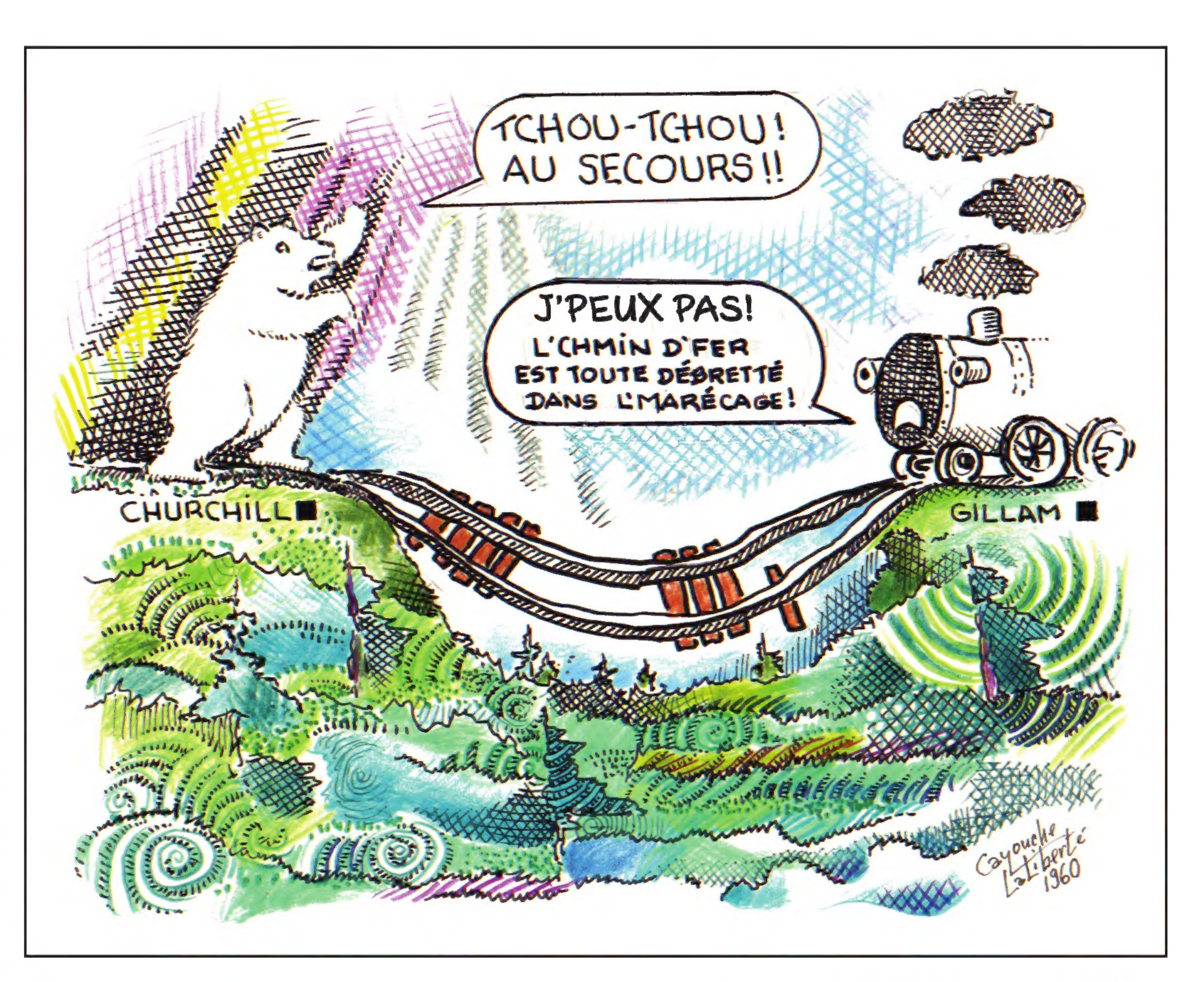
« Le coup visionnaire de Georges, c'était le Festival du Voyageur. Il voyait combien de personnes seraient au grand bal. Et il y en a eu au moins mille. Pour sa victoire en Cour suprême, Georges ne savait pas du tout au départ qu'il commençait quelque chose de grand. Il ne connaissait pas vraiment son histoire, il lui a fallu l'apprendre. Nous avons alors vécu une vie turbulente. La majorité des gens était contre ses idées. Pendant quatre ans, nous avons reçu des téléphones de gens frustrés qui croyaient que Georges s'était levé un beau matin avec l'envie de ne pas payer une contravention. Nous avons aussi subi une grosse pression financière. Finalement, quand Georges a gagné, j'ai eu du mal à croire que cette immense pesanteur, qui me semblait grosse comme un immeuble, était enlevée de mes épaules. » (1)

Anita Forest, qui a « toujours aimé la simplicité », aura été la femme non pas *derrière* l'homme qui a contribué à faire de notre province une meilleure terre d'accueil, mais la femme *avec* l'homme qui trouvait son courage non pas dans l'orgueil, mais dans la prière.

La vie, c'est aussi un pèlerinage où l'éclair peut frapper sans prévenir. Après la mort subite de Georges Forest en plein Festival du Voyageur, Anita Forest, soutenue par l'amour de sa famille, a su trouver la force de l'acceptation. « Les choses arrivent parce qu'elles doivent arriver. C'est pas nous autres qui menons notre vie. S'il y a un blocage, c'est qu'il est supposé arriver. »

Son chemin est devenu un petit sentier dans les dernières années de sa vie. Mais à force d'abnégation, sa santé déclinante l'a entraînée vers des sommets intimes de sagesse. Autant de moments lumineux qu'elle partageait volontiers. Anita Forest parlait de sa foi comme elle souriait : on sentait bien que ses mots vibraient depuis le fin fond d'elle-même. Pour avoir perdu une mère devenue centenaire, elle a dû lutter d'autant plus contre sa fragilité physique. La confiance cependant finissait par l'emporter : « Je sais que mon âme n'a pas de rides. »

(1) La saga juridique enclenchée par Georges Forest s'est conclue en Cour suprême en décembre 1979, lorsque les juges ont déclaré inconstitutionnel le *Official Language Act* de 1890, qui avait fait de l'anglais la seule langue officielle du Manitoba. Georges Forest est décédé en février 1990.



À VOUS LA PAROLE

Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**

Les conditions de publication des lettres sous la rubrique **À VOUS LA PAROLE** se trouvent en page 2.

La rédaction de *La Liberté*

Réponse à Gilberte Proteau

Madame la rédactrice,

J'aimerais remercier Madame Gilberte Proteau pour sa mise au point la semaine dernière en réaction à ma chronique publiée dans ***La Liberté*** du 28 juin au 4 juillet 2017. Elle souligne des éléments importants dans le débat autour de l'aide médicale à mourir, et aussi sur le rôle de l'Église dans ce débat et sur la compassion qu'elle a toujours manifestée envers l'humanité en général et ses fidèles en particulier.

J'accepte volontiers tous ces exemples que Mme Proteau nous présente, notamment le rôle incontournable des religieuses et des prêtres dans la fondation de notre premier hôpital alors qu'aucun gouvernement n'existait sur notre territoire. Il faut souligner toutefois que cette compassion souvent n'est pas évidente au Vatican mais est présente surtout chez les religieuses et les prêtres qui sont en contact direct avec les êtres humains, fidèles ou pas.

Cela dit, il y a bien des exemples d'insensibilité et même de cruauté psychologique, sans parler des injustices perpétrées par l'Église jusqu'à ce jour. Mme Proteau en donne elle-même un exemple, lorsqu'elle dit que « Son attitude envers les femmes reste d'ailleurs encore aujourd'hui une blessure profonde. » J'ai mentionné dans ma chronique l'exemple de la pilule contraceptive. L'attitude prise par l'Église par rapport à cette nouvelle invention des années 1960, qui permettait aux couples de planifier leur famille, aurait pu être très différente. Mais en adoptant une ligne dogmatique dure, l'Église a causé des tourments extraordinaires et souvent des crises de foi chez des millions de couples, déchirés entre les directives de leur Église et la gestion de leur vie quotidienne. Heureusement qu'un grand nombre d'entre eux ont trouvé un appui théologique justement chez certains prêtres progressistes, qui reflétaient la position de bien des évêques dans ce débat en faveur de la conscience individuelle. Les fidèles ont été réconfortés par cette perspective au point où il n'y a pas de différence statistique aujourd'hui entre la population catholique et la population en général en ce qui a trait au taux de fertilité des femmes.

Alors d'où vient ce conflit entre la compassion, d'une part, et le dogme d'autre part? Il réside dans la structure même de l'Église (sans compter l'absence de femmes aux échelons supérieurs de cette institution). En effet, il y a une tension constante entre la Curie romaine (qui développe les doctrines), sise au Vatican loin des fidèles, et les conférences épiscopales, qui réunissent les évêques. Les évêques sont évidemment beaucoup plus près des fidèles et reflètent souvent leurs préoccupations auprès de Rome, mais le dernier mot revient toujours à la Curie romaine et bien sûr au Pape. Ensuite la Congrégation pour la doctrine de la foi est chargée de la protection de la doctrine et des mœurs; et c'est là où le bât blesse.

Dans la question de l'aide médicale à mourir, on peut donc supposer que Mgr Albert LeGatt, notre archevêque (qui a par ailleurs une réputation bien méritée comme bon pasteur), a communiqué avec la Congrégation dans ce dossier. Et c'est à ce moment que la main de fer doctrinaire s'est fait sentir, d'une façon très concrète, à l'Hôpital de Saint-Boniface, alors que la Corporation catholique de la santé a restructuré le conseil d'administration de l'hôpital afin d'assurer une position doctrinaire rigide par rapport à l'aide médicale à mourir, c'est-à-dire son interdiction absolue dans cet hôpital. Je maintiens que c'est là où la compassion a disparu, puisqu'on n'a pas tenu compte des souffrances réelles des patients mourants actuels et futurs, ce que l'ancien CA de l'hôpital avait tenté de faire.

Raymond Hébert
Saint-Boniface
Le 6 octobre 2017

MOT DU PRÉSIDENT
DE PRESSE-OUEST LTÉE

Me Marc E. Marion



Lettre ouverte à l'Honorable Mélanie Joly, ministre du Patrimoine canadien

Madame la Ministre,

En tant que président du conseil d'administration du seul journal de langue française du Manitoba, *La Liberté*, j'aimerais exprimer quelques pensées en lien avec le lancement de « Canada créatif » dont vous avez fait l'annonce le 28 septembre dernier.

Bien que plusieurs initiatives aient été annoncées pour appuyer les industries créatives canadiennes, telles que l'augmentation du Fonds des médias du Canada, aucune action concrète n'a été annoncée pour soutenir les journaux locaux, y compris ceux de langues officielles en situation minoritaire.

Vous avez déclaré par rapport aux journaux locaux imprimés que vous n'avez pas « l'intention de soutenir les modèles qui ne sont plus viables pour l'industrie », et que vous préférez miser sur « l'innovation, l'expérimentation et la transition vers le numérique ». Or, un récent sondage mené auprès de 43 400 Canadiens de janvier à décembre 2016 et publié par Vividata (1), institution spécialisée dans la lecture d'auditoires, montre qu'environ 80 % des lecteurs canadiens lisent leurs journaux en version papier. Si le numérique attire un grand nombre de lecteurs, il ne vient pas supplanter le papier, mais bien le complémenter. En effet, environ 29 % lisent leurs nouvelles sur les deux plateformes (papier et numérique), quel que soit leur âge, alors que seuls 16 % se tournent uniquement vers le numérique, et 46 % ne lisent que l'imprimé.

Vous indiquez avec raison que « les Canadiens insistent sur l'importance des nouvelles et de l'information locales ». Selon l'étude de Vividata, les journaux locaux sont la source principale consultée pour obtenir les nouvelles locales. Pourtant, la réponse de votre ministère semble être d'appuyer davantage Radio-Canada. Vous dites que « les mesures prises par le gouvernement doivent respecter l'indépendance des médias ». Cela me paraît contradictoire puisque votre ministère ne semble avoir d'autre préoccupation que de vouloir investir davantage dans Radio-Canada. Que devons-nous conclure au sujet de notre diffuseur public national? Pourquoi ne pas favoriser l'accès des Canadiens à plusieurs sources d'informations en appuyant également les journaux locaux? Le recoupement de ces sources diverses ainsi que les différentes perspectives sont des éléments essentiels de la démocratie d'un pays.

Vous annoncez une modernisation de certains aspects du programme « Fonds du Canada pour les périodiques » pour veiller à ce qu'il atteigne ses objectifs et réponde aux besoins de l'industrie. Comme vous le savez, ce programme a remplacé le Programme d'aide aux publications qui offrait une subvention versée en fonction des envois de publications par Poste Canada. Dans le cadre de l'ancien programme, *La Liberté* recevait une aide d'au-delà de 110 000 $ par année (120 000 $ en 2011). Dans le cadre du programme qui l'a remplacé, *La Liberté* ne reçoit maintenant qu'à peine 70 000 $ par année car la « tarte » est effectivement partagée avec certains périodiques qui ne dépendent pas de Poste Canada pour leurs envois. Or, vous songez maintenant à étendre davantage l'admissibilité au programme afin d'inclure les périodiques exclusivement numériques. À moins qu'une augmentation au Fonds du Canada pour les périodiques ne soit prévue, une telle décision pourra avoir pour effet de réduire la part du Fonds distribuée aux journaux locaux, y compris *La Liberté*, qui doivent publier en format papier et en version numérique.

Je vous demanderais donc, Madame la Ministre, quelles mesures vous comptez mettre en place pour permettre aux Canadiens de continuer à s'informer à l'aide des sources d'informations diverses, dans la langue officielle de leur choix, tout en vous assurant de soutenir les médias de presse écrite dans leurs démarches visant à augmenter leur offre via le numérique.

Veuillez noter que je parle bien ici d'augmenter l'offre, et non pas de la remplacer par le numérique. Les lecteurs de *La Liberté*, tout comme l'ensemble des lecteurs canadiens, n'ont pas tous abandonné l'imprimé. Bien que les lecteurs de *La Liberté* soient de plus en plus nombreux à s'abonner à notre version numérique, à utiliser notre application et à visiter notre site Web, ils ne sont pas tous en mesure d'abandonner l'imprimé.

Le virage numérique que vous préconisez si vivement ne répond pas encore aux besoins des Canadiens qui cherchent à obtenir des nouvelles et de l'information locales. Les journaux qui proposent du contenu en ligne, en plus du contenu papier, requièrent davantage de ressources. Par ailleurs, il est très difficile de rentabiliser des salles de nouvelles, surtout quand le gouvernement se désengage dans l'achat d'annonces publicitaires dans les journaux.

La Liberté est le seul hebdomadaire publié en français au Manitoba. Comme de nombreux journaux francophones en milieu minoritaire, il est un pilier essentiel à la vitalité du français au Manitoba. Il serait extrêmement dommageable que votre gouvernement ne prenne pas en compte l'importance des journaux de langue officielle en situation minoritaire en continuant de réduire sa contribution et en mettant à risque la seule publication de la francophonie manitobaine. Il va sans dire que les journaux locaux doivent également bénéficier d'un soutien plus que symbolique leur permettant d'« appuyer la production de contenu local, la transition vers le numérique et le recrutement de la prochaine génération de talents créatifs », et ainsi offrir une source d'informations autre que le diffuseur public. La francophonie manitobaine tient à lire son journal dans la langue de son choix, comme elle le fait d'ailleurs depuis 104 ans, non pas seulement en version numérique, mais aussi en format papier.

En vous remerciant à l'avance de l'attention que vous prêterez aux enjeux importants soulignés dans la présente lettre, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

(1) Source : https://www.inma.org

ACTUALITÉS

La Municipalité de Taché officiellement bilingue

Un message fort est lancé

La Municipalité rurale de Taché est devenue membre, le 26 septembre dernier, de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM). Rien de plus naturel, aux dires du conseil municipal, de la corporation de développement de Lorette et de l'AMBM.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Pour Armand Poirier, le conseiller municipal de Lorette et membre du CA de l'AMBM, le règlement approuvé à sept contre un représente « une étape qui aurait dû être franchie il y a déjà très longtemps ».

Le Franskaskois originaire de Bellegarde fait part de son raisonnement : « Quand je me suis installé à Lorette en 1998, j'étais étonné d'apprendre que la municipalité n'était pas bilingue. J'ai fait partie du groupe de résidents qui a poussé pour que le district urbain local de Lorette se joigne à l'AMBM. Ça s'est fait en 2002. La même année, j'ai joint le CA de l'AMBM.

« Un de mes objectifs, lorsqu'on m'a élu en 2014, était de proposer que toute la municipalité fasse partie de l'AMBM. Après tout, la Municipalité de Taché a été fondée en 1880 par des francophones. Son sigle, à part la devise en latin (1), est en français. Le premier préfet était Elzéar Lagimodière. À cette époque, tout roulait en français. Alors à mon avis, ce n'est pas tellement qu'on intègre finalement le français, mais plutôt l'anglais! »



Armand Poirier : « Une municipalité bilingue reflète ce qu'il y a de plus à la mode au Manitoba contemporain. Les écoles d'immersion regorgent d'élèves. À la DSFM, les inscriptions sont à la hausse. La Province a adopté la Loi 5 pour appuyer la francophonie. Même dans *La Liberté*, on peut lire *Be sexy, read French*! »

photo : Daniel Bahuaud

Yann Boissonneault, le président de la corporation de développement communautaire de Lorette, avait « la même mission » qu'Armand Poirier. « J'ai cru, moi aussi, que la municipalité était déjà bilingue quand je suis devenu président en 2015. Les avantages économiques, touristiques et culturels du bilinguisme me semblaient tellement évidents qu'à la mi-juin, j'ai donné une présentation au conseil vantant la valeur ajoutée du français. Et l'appui de l'AMBM et de son conseil de développement économique, qui fournissent des études de faisabilité, un service de traduction, etc. »

Louis Tétrault, le directeur général de l'AMBM, souligne que « la présentation solide et convaincante de Yann Boissonneault nous a permis à notre tour de rencontrer le conseil municipal de Taché ».

« C'était la quatrième fois depuis la création de l'AMBM, en 1995, qu'on a fait une présentation au conseil de Taché. Ce qui a changé, c'est que les conseillers élus en 2014 ont fait preuve d'écoute et de bonne volonté. De plus, même la direction est nouvelle. L'ancien administrateur unilingue anglophone, Dan Poersch, a pris sa retraite en 2015. Christine Hutlet, qui lui a succédé, est bilingue. Il y avait donc pour la première fois une convergence de personnes favorables à la bilinguisation de la municipalité.

« Un élément en notre faveur est le fait que la Municipalité a déjà beaucoup d'éléments bilingues en place. Son site web est dans les deux langues, beaucoup d'affiches à Lorette le sont. Et en décembre 2016, Taché s'est joint au Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique. On a donc expliqué à l'administration que tout ne devait pas forcément se faire du jour au lendemain. À titre d'exemple, lorsque les affiches unilingues anglaises devront être remplacées, c'est à ce moment-là que Taché pourra en installer des bilingues. »

Robert Rivard, le maire de la Municipalité de Taché, est « convaincu que le conseil lance un message fort ».

« La municipalité est en pleine croissance démographique. Nos communautés ont beaucoup de nouveaux résidents. Une bonne partie d'entre eux est composée de francophones de souche du Sud-Est de Winnipeg. De plus en plus, on a des nouveaux arrivants francophones qui cherchent à vivre chez nous. On veut qu'ils se sentent à l'aise.

« C'est important de rappeler aux nouveaux résidents anglophones que Taché a un patrimoine et un fond francophone bien vivants. Notre message est qu'il y a de la place pour tout le monde, mais que le français fait intégralement partie de notre communauté. »

(1) *Fluctuat nec demergatur*, soit « Agitée par les flots, elle ne sombre pas ».

Aviation manitobaine

Un coin de ciel bleu pour des pilotes français

Chaque année, le ciel manitobain voit de nombreux pilotes prendre leur premier envol. Entretien avec les propriétaires d'une école de pilotage à Portage la Prairie,Grégory Royer et Fabienne Seva.



presse1@la-liberte.mb.ca



Aujourd'hui à la tête de leur propre école de formation de pilotage d'avion, Grégory Royer et Fabienne Seva témoignent de l'attractivité du Manitoba auprès des étudiants étrangers.

photo : Léo Gautret

En 2008, Fabienne Seva et Grégory Royer rentrent pour la première fois en contact avec le sol manitobain. Chacun de leur côté, à 32 et 29 ans, les deux Français décident de poursuivre leurs rêves aériens au centre du Canada. Pour Grégory, la carrière de pilote professionnel peut enfin décoller. « En France je volais en ULM. Le but c'était de me former ici et de pouvoir y travailler ». Au même moment, Fabienne découvre les prairies canadiennes. « Moi je préfère plutôt rester sur le plancher des vaches. Mais j'aime beaucoup l'aviation. C'est un milieu agréable où l'on ne côtoie que des passionnés. »

Leur rencontre en 2011 donne naissance quatre ans plus tard à F&G Aviation Ltd., la première école de pilotes à proposer une instruction en français et en anglais au Manitoba. Parents d'une fille de trois ans, Gregory et Fabienne sont aujourd'hui tous deux impliqués dans cette petite structure, dotée d'un avion et employant un instructeur francophone.

Formé à Steinbach, Grégory perçoit le Canada comme un *eldorado* du pilotage. « Ici c'est une aviation différente. On apprend étape par étape en fonction de l'expérience de vol. En Europe, après la formation, on vole tout de suite sur des gros Airbus. Et puis au Canada il n'y a pas cette vision élitiste de l'aviation. » Peu présente outre-Atlantique, la petite aviation est à l'inverse foisonnante en Amérique du Nord, où l'espace aérien est peu dense.

Une autre vision de l'aviation, une formation bien moins coûteuse et une situation professionnelle plus attrayante. « En Europe il y a davantage de pilotes formés que de besoins. Les compagnies en ont profité pour abaisser les conditions de travail, notamment au niveau des salaires. Aujourd'hui il y a aussi une politique du *pay to fly* qui est mise en place. Les pilotes sortis des écoles payent les compagnies aériennes pour avoir l'expérience de vol nécessaire à leur embauche. Ils payent en moyenne de 30 000 à 40 000 euros (soit 44 000 à 59 000 $, ndlr) pour six mois à un an d'expérience de vol comme copilote. Au total il faut compter entre 120 000 et 150 000 euros (soit entre 177 000 et 221 000 $, ndlr) pour se former pendant deux ans. C'est une vraie aberration. » Au Manitoba, 50 000 $ suffisent en moyenne pour obtenir une licence de pilote. Un attrait considérable pour les étudiants étrangers.

Selon la dernière étude datée de 2010 du Conseil canadien de l'entretien des aéronefs, près du tiers des licences de pilote professionnel d'avion et d'hélicoptère délivrées en 2008 l'ont été à des étudiants étrangers. Une proportion qui va croissant, lorsque l'on se réfère aux chiffres de 2005 qui font apparaître 19,7 % d'étudiants étrangers. Des données à mettre en relief avec celles de la Harv's Air Pilot Training, la principale école du Manitoba basée à Steinbach et St. Andrews qui compte 30 % d'internationaux parmi les 400 pilotes qu'elle forme chaque année.

Cet afflux international, Fabienne Seva l'explique aussi par la situation de plein emploi que vit en ce moment le Canada. « Il y a un appel d'air qui se forme en ce moment. Aujourd'hui on est dans un cycle où on a d'énormes besoins de pilotes parce que certains sont en fin de carrière et que les compagnies sont en pleine expansion. Les grosses compagnies vont chercher des pilotes dans les plus petites comme celles du Manitoba, qui à leur tour vont devoir trouver de nouveaux pilotes. » Une offre d'emploi à l'échelle provinciale et nationale, à laquelle viennent s'ajouter celles des marchés émergeants de l'Asie, où l'aviation se développe de manière exponentielle, souligne Grégory Royer. « La licence de pilote au Canada est valable quasiment partout, sauf dans les pays où il y a d'autres règlementations de formation comme en Europe ou aux États-Unis. »

Pour Fabienne Seva, l'aviation manitobaine est aujourd'hui une porte d'entrée bien plus facile d'accès. « La plupart de ceux qui tentent l'aventure iront après leur formation piloter des hydravions pour touristes, pour des vols d'évacuation médicale ou de transport de personnes vivant dans des communautés isolées. » Une première étape qui les conduit souvent à s'installer dans les airs canadiens.



Poste à la Commission canadienne du lait

Nous acceptons les candidatures pour le poste suivant : Chef de la direction

Le titulaire de ce poste à temps plein est responsable des opérations et de la gestion globale de la Commission canadienne du lait et assure la liaison entre la Commission, les intervenants de l'industrie laitière et les gouvernements.

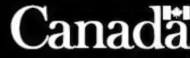
Détails sur ce poste et façon de présenter sa candidature

www.appointments-nominations.gc.ca

À propos de la Commission canadienne du lait

La Commission canadienne du lait est une société d'État créée en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne du lait* et relève du Parlement par l'entremise du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Son mandat est de superviser le système canadien de commercialisation du lait et, plus particulièrement, de permettre aux producteurs de lait et de crème dont l'entreprise est efficace d'obtenir une juste rétribution de leur travail et leur investissement, et d'assurer aux consommateurs un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de qualité.

La Commission canadienne du lait s'est engagée à se doter d'un effectif compétent qui reflète la diversité de la population canadienne. Par conséquent, elle favorise l'équité en matière d'emploi et vous encourage à indiquer volontairement sur votre demande si vous êtes une femme, une personne autochtone, une personne handicapée ou un membre d'une minorité visible.





AVIS IMPORTANT

CIMETIÈRES BROOKSIDE, DE SAINT-VITAL ET DE TRANSCONA

À compter du **lundi 16 octobre 2017**, les cimetières de la Ville de Winnipeg seront ouverts **de 8 h à 18 h**.

À compter du **mercredi 1er novembre 2017**, les cimetières de la Ville de Winnipeg seront ouverts **de 8 h à 16 h 30**.

À compter du **jeudi 1er mars 2018**, les cimetières de la Ville de Winnipeg seront ouverts **de 8 h à 18 h**.

À compter du **mardi 1er mai 2018**, les cimetières de la Ville de Winnipeg seront ouverts **de 8 h à 21 h**.

3001, avenue Notre-Dame • Winnipeg • Manitoba • R3H 1B8
tél. 204-986-4348 • téléc. 204-986-4298 • **winnipeg.ca/francais/ppd/cemeteries**

CONFÉRENCE PUBLIQUE



DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS EN FRANÇAIS, ÇA PRESSE!

JEUDI 26 OCTOBRE 2017 à 19 h
SALLE 1214, UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Conférencier : Pierre Fournier, M.Serv.Soc.

Les investissements en petite enfance sont économiquement rentables, et l'on observe d'autres avantages encore plus importants, dont la promotion de l'égalité des femmes, l'épanouissement du développement des enfants, et le soutien aux familles. Le Québec se démarque au Canada comme chef de file dans le domaine des services de garde éducatifs. Ce système quasi universel a vu le jour en 1997, après des années de revendication et de lutte acharnée par des parents engagés et des militants dévoués, dont Pierre Fournier, conférencier invité.

Merci aux partenaires :

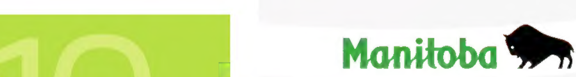
Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface
Association des professeurs de l'École technique et professionnelle de l'Université de Saint-Boniface
Association des professeurs et des professionnels de l'Université de Saint-Boniface
Coalition francophone de la petite enfance du Manitoba
Consortium national de formation en santé – Volet Université de Saint-Boniface
Fédération des parents du Manitoba
Programme Éducation de la jeune enfance, École technique et professionnelle de l'USB
Santé Canada











BUSINESS START

17, 18 ET 19 OCTOBRE 2017
(frais d'inscription 63$)

Célébrons la Semaine de la PME

Formation de trois jours pour les PME sur les avantages et défis de démarrer une entreprise : ressources disponibles , plan d'affaires, gestion des taxes provinciales et fédérales, comptabilité et tenue de livres, états financiers, marketing et stratégies de vente et de distribution. Au terme de la formation, le Centre de Services aux entreprises remet un certificat permettant d'avoir accès à du financement auprès d'une institution financière.

INSCRIPTION
Thomas Gélin
204-925-8399 ou
tgelin@cdem.com

Ateliers offerts au CDEM
614, rue Des Meurons
Saint-Boniface, 2ème étage

CDEM.COM

Manitoba

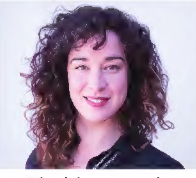


▶ Chercheuse scientifique à la Commission canadienne des grains

Véronique Barthet, Madame Canola

Avec près de 20 millions de tonnes produites l'an dernier, le Canada est le plus grand producteur de canola au monde. Face à l'enjeu économique que représente cet oléagineux, le gouvernement fédéral ne lésine pas sur les moyens alloués à la recherche, menée dans un laboratoire au cœur de Winnipeg.




presse3@la-liberte.mb.ca


Dans son laboratoire à Winnipeg, la chercheuse Véronique Barthet analyse des échantillons de grains provenant de tout le pays pour assurer la régularité et la qualité de la production canadienne.

photo : Barbara Gorrand

Ah, faire son épicerie… Chaque nouvel arrivant a un jour été confronté à cette épreuve, qui consiste à déambuler, l'âme en peine, dans les rayons d'un supermarché, en quête désespérée d'un repère familier à mettre dans son panier. Pour certains, c'est ce bout de « vrai » fromage qui concluait les repas dominicaux. Pour d'autres, cette épice particulière qui permettait de réussir à coup sûr une recette de grand-mère. Et pour d'autres, plus prosaïquement, la nostalgie peut faire son apparition au rayon des huiles de cuisson.

L'olive? Autant parler d'or en bouteille. L'arachide? Quasi inexistante, en raison du nombre toujours plus élevé de personnes allergiques. Et partout, partout, ces étalages d'huile de canola. Sauf que canola, connais pas. Il faudra des mois de méfiance – et de cuisine au beurre - pour enfin comprendre que le canola, c'est le colza du Canada.

Un ajustement que connaît bien Véronique Barthet. La chercheuse, qui dirige l'équipe de huit personnes dédiées au programme d'oléagineux du laboratoire de la Commission canadienne des grains, à Winnipeg, est originaire de Toulouse, dans le sud de la France. « Je suis venue pour une année au Canada, avec une bourse d'études en sciences de l'alimentation. Je suis finalement restée 10 ans à Montréal, avant d'arriver au Manitoba en 2000 », explique-t-elle en souriant. Autant dire qu'elle a eu le temps de se familiariser avec les spécificités locales. Mieux encore, elle est devenue LA spécialiste du canola qui, première nouvelle, est pratiquement une invention manitobaine.

« Il s'agit d'une variété de colza, une graine voisine de la moutarde, qui a été importée au Canada par des immigrants polonais au début du 19e siècle. Dans les années 1940, l'huile extraite de cette variété était principalement destinée à lubrifier les moteurs de la marine marchande. Puis, la culture est peu à peu tombée dans l'oubli jusqu'à ce que, dans les années 1960, deux chercheurs se penchent sur ses qualités. La première d'entre elles étant que cette plante résiste bien au froid. Parce qu'ici, et principalement dans ce grenier canadien que sont les Prairies, l'arachide n'est pas cultivée, l'olive a besoin d'un climat bien trop méditerranéen, le tournesol, de beaucoup de chaleur pour donner de l'huile… Quant au soja, il est déjà beaucoup cultivé en Ontario et au Québec. »

Ces deux chercheurs, Richard Keith Downey, de l'Université de la Saskatchewan, et Baldur Rosmund Stefansson, de celle du Manitoba, ont donc cherché à améliorer les qualités nutritionnelles et le goût de l'huile de colza.

« Par croisements, Downey et Stefansson sont parvenus à créer une variété de plante au très faible taux d'acide érucique, un acide gras monoinsaturé. En 1974, ils ont baptisé leur plante canola, pour « Canada », et « huile ». Toute l'industrie du canola découle des travaux de ces chercheurs et de ceux en nutrition du Dr Bruce McDonald, également à l'Université du Manitoba. »

Une industrie florissante, pour le moins : en 2016, près de 20 millions de tonnes de canola ont été produites au Canada, qui est le premier producteur et le premier exportateur mondial d'huile de canola/colza (1). Mais, nul n'étant prophète en son pays, le Manitoba n'a produit que 2,6 millions de tonnes en 2016, loin derrière l'Alberta (6,1 millions) et la Saskatchewan (10,6 millions). « La production est en hausse constante depuis des années, en raison des qualités nutritives de l'huile de canola, qui est l'une des meilleures huiles comestibles en matière de santé, notamment pour la cuisson puisque c'est celle qui contient le plus d'omégas 3 et 6, et le moins d'acides gras trans. »

Ce qui explique pourquoi la Commission canadienne des grains, l'organisme fédéral de régulation installé à Winnipeg depuis 1912, s'intéresse de près à sa production. Au point d'allouer une grande partie de son budget de recherche à l'étude des effets de l'environnement sur la qualité des graines et des produits qui en sont issus. « C'est le rôle de la Commission d'appuyer les producteurs, les processeurs et les élévateurs de grains du Canada, reprend Véronique Barthet. Lorsqu'un souci survient, il nous incombe de comprendre et si possible, de le résoudre. Par exemple, le canola est généralement mûr en octobre. Or l'an dernier au moment de la récolte, il a neigé très tôt en Alberta et en Saskatchewan. Certains producteurs ont pu récolter en novembre ou en décembre à la faveur d'une fonte de la neige; d'autres ont dû attendre le mois de mai.

« Quand la graine est imbibée d'eau, elle germe, se dégrade et génère plus d'acides gras libres. Mais d'un autre côté, le froid stoppe tout le processus. Toute la question est donc de savoir ce qu'il est possible de faire de ces récoltes touchées par une neige précoce, et de déterminer si la conservation sous la neige peut développer sur la graine d'autres qualités qui peuvent la rendre utilisable. En fait, c'est comme une soupe que vous auriez trop salée : est-ce que vous trouvez une parade pour contrer l'effet du sel ou est-ce que vous jetez la casserole? »

Un débat dans lequel l'ensemble des producteurs canadiens de canola sont bien contents que Véronique Barthet mette, justement, son grain de sel.

(1) Source : Statistique Canada.



Qu'ont en commun la moutarde de Dijon, la pasta italienne ou encore le couscous maghrébin? Pour le savoir, découvrez notre vidéo sur LA-LIBERTE.CA

La santé mentale dans la pratique

Manque d'argent, manque de monde

Au Manitoba, une personne atteinte d'une maladie mentale peut attendre entre six et 18 mois avant de rencontrer un psychologue. Une situation que dénonce l'Association canadienne pour la santé mentale.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Sean Miller, le vice-président du programme *Partnership for Recovery* de la filiale manitobaine de l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM), l'affirme haut et fort.

« La santé mentale au Manitoba est terriblement sous-financée. La recherche de l'ACSM soutient que, pour assurer des soins adéquats, il faut allouer 12 % du financement total à la santé mentale. C'est ce que font l'Australie et la Grande-Bretagne. Or au Manitoba, la moyenne se situe à 4 %. On offre des soins sur un budget squelettique. »

L'Office régional de la Santé (ORS) Sud alloue présentement 9,1 millions $ à la santé mentale, soit 4,36 % de son budget total de 397 millions $. Tiina Cordell, la directrice régionale du programme de santé mentale communautaire de Santé Sud, met les statistiques en perspective. « Notre plus grand défi, c'est que la demande pour les soins en santé mentale augmente. D'une part, la population en région grandit. D'autre part, on semble avoir finalement réduit les stigmates associés à la maladie mentale. Il y a cinq ans, l'ORS a reçu 600 demandes pour des soins auprès des enfants et des adolescents. Cette année, on en a reçu 1 500. Nos thérapeutes et conseillers ne peuvent répondre à la demande. »

En outre, l'ORS n'a à présent qu'un seul psychologue. « Nous sommes censés en avoir deux. Mais les psychologues sont difficiles à recruter. Notre psychologue est situé à Steinbach. Étant donné l'étendue de l'ORS, il doit faire beaucoup de consultations par téléphone. »

À l'heure actuelle, 97 jeunes, 131 adultes et 33 aînés attendent une évaluation mentale auprès de Santé Sud.

Pour Sean Miller, la présence d'un seul psychologue dans l'ORS peut « mettre en danger la vie des personnes souffrantes ». « Avant d'avoir vu un psychologue, une personne a le temps de passer d'une situation à besoin modéré à un état de crise aigüe. »

Une situation d'autant plus sombre pour les francophones. Tiina Cordell le reconnaît : « Nos ressources sont limitées. Malgré la carence en psychologues, il est possible d'obtenir des soins en français. Nous avons des employés bilingues au sein de nos programmes pour jeunes et pour adultes. D'autres répondent aussi à notre ligne téléphonique de crise en santé mentale. »


Dr Denis Fortier.
photo : Daniel Bahuaud

En 2012, Santé Sud a standardisé ses services afin que toute personne atteinte d'une maladie mentale puisse obtenir les mêmes services, quel que soit l'endroit où elle habite.

Le docteur Denis Fortier, vice-président des services médicaux pour Santé Sud, confie que « ce qui m'empêche de dormir, c'est que mon patient dans ma salle d'urgence n'ait pas accès à des soins psychiatriques d'urgence lorsqu'il est en pleine crise ».

« Il nous faut plus de ressources, et un plan pour les services de santé mentale pour tout le Manitoba. La Province consulte présentement les ORS à cette fin. J'étais très heureux que le Dr Brock Wright ait assisté à notre AGA du 4 octobre. Brock Wright sera le directeur de la Régie des services de santé partagés du Manitoba, qui sera mise sur pied en 2018. Lorsque Ken Reddig a livré son témoignage sur sa dépression (voir l'article « ***Pour guérir, il faut briser l'isolement*** » à la page A11), il a noté que les familles qui appuient des personnes avec une maladie mentale ont besoin, elles aussi, de support. J'espère sincèrement que Brock Wright l'a bien entendu. »

PRÉCISION

Une erreur s'est glissée dans l'article intitulé ***Les travaux débuteront cet hiver***, paru à la page 14 de *La Liberté* du 4 au 10 octobre. Dans l'article, il était indiqué qu'une séance d'information publique sur la promenade Taché aurait lieu le 17 octobre au centre récréatif Notre-Dame, de 16 h 30 à 20 h 30. Les heures de la séance d'information publique sont de 18 h 30 à 20 h 30.

Santé mentale : témoignages du rétablissement

« Pour guérir, il faut briser l'isolement »

Pour trouver une humeur stable et fonctionner au jour le jour, les personnes atteintes de maladies mentales ont besoin du soutien de leurs familles et des professionnels de la santé. Tel était le message livré par Ken Reddig, Ann Thompson Courchene et Jackie Koop, le 4 octobre à Steinbach, lors de l'Assemblée annuelle de l'Office régional de la Santé Sud.



redaction@la-liberte.mb.ca

Aujourd'hui, Ken Reddig est le vice-président du Conseil des usagers de l'Association canadienne pour la santé mentale. À ce titre, le résident de Pinawa prête main-forte aux personnes qui, comme lui, souffrent d'anxiété et de dépression. Mais en 2011, Ken Reddig était « dans un énorme trou noir ».

« Je souffrais d'une dépression née d'une colère profonde. À l'âge de 12 ans, j'ai été abusé sexuellement. L'abus a déclenché en moi un dégoût de moi-même et une colère contre le monde. Je voulais me venger, contre tous et moi-même. Un soir, ivre, j'ai piqué une crise violente. Mon épouse ne savait pas ce qui se produisait. Certains pensaient que j'étais possédé du démon. J'ai essayé de me donner la mort. »

Ken Reddig s'est retrouvé au Eden Mental Health Centre à Winkler. « C'était le point tournant. À Eden, j'ai décidé de vivre. Qu'est-ce qui m'a aidé? D'abord, personne ne m'a jugé. Après ma tentative de suicide, un ami m'a demandé, "Où est-ce que je peux te conduire où tu te sentiras en sécurité ?" Mon épouse et mon fils, pour leur part, se sont tout de suite mis à chercher sur Internet des ressources qui pourraient m'aider. Sans tout à fait comprendre ce que je vivais, ils m'ont appuyé. Ils ont franchi la muraille derrière laquelle je m'isolais. »

Ann Thompson Courchene a connu, elle aussi, la solitude qui accompagne la dépression et l'anxiété. « À l'école, lors des années 1960, je brillais. J'ai obtenu mon Baccalauréat en arts sans problème. C'était une époque où personne n'osait parler de son anxiété. Alors je me retroussais les manches et je travaillais fort. Mais rendue à l'école de droit, mes notes ont chuté. De Noël à avril, je suis passée des A + à l'échec total. J'avais perdu toute confiance. »

Les évènements déclencheurs : la mort de sa grand-mère et le suicide d'un oncle.



Ken Reddig, Ann Thompson Courchene et Jackie Koop ont été invités par Santé Sud à livrer leurs témoignages dans le cadre de la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales, qui avait lieu du 1er au 7 octobre.

photo : Daniel Bahuaud

« J'ai répété mon année sans réussir. Alors j'ai quitté l'école de droit. Tout librement, je me suis hospitalisée. »

Après ce séjour, Ann Thompson Courchene a travaillé pendant 16 ans comme courtière en investissements. À l'âge de 38 ans, la résidente de Steinbach a fait une rechute. « Je planifiais souvent comment me tuer. J'ai pris un congé médical. Pour la première fois, on m'a prescrit un anti-dépresseur pour stabiliser mon humeur. Il a fallu que je change de médicament plusieurs fois avant de trouver celui qui fonctionnait vraiment bien. »

Quand Ann Thompson Courchene est retournée au travail après son congé, son patron l'a congédiée. « Il croyait qu'une personne atteinte d'une maladie mentale posait un danger pour ses collègues. »

Aujourd'hui, Ann Thompson Courchene est coordonnatrice du programme de Vie positive pour Eden Health Care. « Aider les autres m'aide énormément. Et j'ai compris et accepté que j'avais hérité de prédispositions génétiques. Ma famille comprend ça et m'appuie beaucoup. Ma grande inspiration, c'est mon fils. Sachant que je dois prendre soin de lui, je gère ma maladie. Ça va relativement bien. On peut avoir une maladie mentale sans pour autant en souffrir. Il faut rester aux aguets et prendre soin de soi-même. »

Jackie Koop est du même avis. La résidente de Mitchell estime d'une importance capitale « un bon médicament, bien dosé, une bonne alimentation et un bon régime d'exercices ».

« Ça m'a quand même pris 25 ans avant d'obtenir les soutiens nécessaires. J'avais neuf ans quand j'ai fait ma première dépression, après la mort de ma grand-mère. J'ai songé à la mort tous les jours. En 2005, à la naissance de mon fils, on a officiellement diagnostiqué ma dépression. Pas facile. J'ai fait des rechutes après trois fausses couches et le suicide d'un cousin.

« Mon fils a dix ans. Il a, lui aussi, des symptômes de dépression et d'anxiété. Quand je m'en suis aperçue, j'ai pleuré. Comme ma mère quand j'ai reçu mon diagnostic. C'est notre legs génétique. Malgré tout, je suis optimiste. J'ai les outils pour aider mon fils. Je connais le système de santé. Je sais où me tourner pour obtenir de l'aide, pour lui et pour moi. Et j'ai mes amis et ma famille. Sans mon époux, je serais perdue. Alors on nourrit constamment notre relation de couple. Pour guérir, il faut briser l'isolement. »



La Société de la francophonie manitobaine, une voix pour votre communauté

À la veille de son AGA 2017, la SFM vous présente un bref survol de quelques-unes de ses activités et avancées de l'année 2016-2017. Pour consulter le Rapport annuel au complet, rendez-vous sur **sfm.mb.ca/documentation/**

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE

Communiquer pour avancer

La SFM a coordonné le comité directeur des États généraux de la francophoniemanitobaine. Elle a également assuré la mise en œuvre de la consultation et des suivis tout au long du processus amorcé depuis 2013. Suite à la publication du rapport des cafés-citoyens, elle a tenu le Rassemblement du 23 avril 2016 pour permettre aux membres de la communauté de s'exprimer et de travailler ensemble sur un plan stratégique à l'image de la francophonie d'aujourd'hui.

Membre du comité directeur des États généraux, Carole Freynet-Gagné a aussi animé des cafés-citoyens. « Le Rassemblement reflétait très bien ce qu'on avait entendu aux cafés-citoyens. Pour moi, c'était un grand succès. Les gens sont venus, on a chacun pu dire ce qu'on avait à dire et voir comme ça pouvait s'insérer dans un plan. La communauté a parlé; avoir 1 500 personnes aux cafés-citoyens, dans une concertation publique, c'est énorme! »

Ce rassemblement était aussi une occasion pour tous les organismes d'entendre les souhaits de la population. « Les gens voulaient s'exprimer. Tout le monde s'est rassemblé, et c'est une mine d'or pour les organismes.

Entendre les désirs, les rêves de leurs membres et se baser là-dessus pour l'avenir, c'est structurant », indique Carole Freynet-Gagné.

La journée du 23 avril était une journée charnière pour les États généraux. « Tout ce que la SFM fait par la suite est basé sur les désirs de la population. C'est un grand succès. »

À présent, l'heure est au changement. « On attaque les dossiers, mais tout ne se fait pas du jour au lendemain. Il y a des étapes et on gère des organismes et des personnes en espérant que tout avance le plus vite possible. »

Carole Freynet-Gagné explique qu'à la base du changement, il y a la question de confiance. « Tout le monde n'a pas la même façon d'aller au même endroit, mais en communiquant, on avance. La conversation est très importante. On ne se parlait plus, et les cafés-citoyens ont recommencé quelque chose. Le comité des EG a créé un forum pour se parler. Il faut continuer pour faire avancer les choses », conclut-elle.


Carole Freynet-Gagné.

INFOJUSTICE

Un an et demi après son ouverture, le centre de conseil juridique Infojustice Manitoba, à présent installé au 614 rue Des Meurons, continue son travail avec les particuliers et les organismes francophones de la province. À travers Pluri-elles, la Fédération des aînés franco-manitobains ou encore les écoles d'immersion ou de la DSFM, les personnes ayant pu bénéficier gratuitement des conseils et des ateliers organisés par la directrice du centre, Caroline Pellerin, sont nombreuses.

ÇA BOUGE POUR LES AÎNÉS

En plus de coordonner les journées « Grouille ou rouille » au rural, le Réseau communautaire a appuyé plusieurs clubs d'aînés, ainsi que des comités communautaires responsables de services aux aînés. Le Réseau a aussi organisé, dans le cadre d'un projet intergénérationnel, deux corvées pour la fabrication de couvertures pour les réfugiés syriens.

De plus, la Fédération des aînés franco-manitobains a vu naître un sous-comité ad hoc, dont le but est de former des formateurs et formatrices en activités physiques. Ces personnes pourront ensuite animer des activités en français, à l'urbain et au rural.

VERS UNE RECONNAISSANCE DU LEGS DE LOUIS RIEL

En réponse à une lettre intitulée « Louis Riel : objectif 20 février 2017 » parue dans *La Liberté* du 10 au 16 février 2016, le conseil d'administration de la SFM a mis sur pied un comité ad hoc sur l'exonération complète de Louis Riel. Un document de positionnement à caractère historique, préparé par les membres du comité, a été remis à Madame Mélanie Joly, ministre du Patrimoine canadien. L'objectif est de reconnaître le legs de Louis Riel pour la communauté francophone et métisse, et pour l'ensemble du Canada.

PUBLI-REPORTAGE


Rochelle Squires.

LOI SUR L'APPUI À L'ESSOR DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE

Le texte de la Loi 5 se concrétise

Après l'adoption de la Loi 5, *Loi sur l'appui à l'essor de la francophonie manitobaine*, le 28 juin 2016, la SFM a continué son travail auprès de la Province pour opérer une revue complète de la Politique des services en français. Plusieurs rencontres avec le Secrétariat aux affaires francophones et la ministre ont permis de faire avancer le dossier et de mettre en place des mesures pour assurer l'application des règlements prévus par le texte.

Madame Rochelle Squires, ministre du Développement durable et des Affaires francophones, se dit « contente du progrès qui découle de l'adoption de cette loi. À ce jour, bon nombre des éléments clés se réalisent, et nous travaillons fort pour améliorer les services en français offerts au public. Je suis particulièrement fière de l'établissement du Conseil consultatif sur les affaires francophones, qui fournit un lieu de collaboration et de dialogue où la communauté et le gouvernement peuvent concerter leurs efforts pour répondre aux objectifs qui feront place à l'épanouissement de notre francophonie. »

La Loi a également obligé le Manitoba à entreprendre la révision de la Politique sur les services en français, à laquelle la SFM participe activement. « Toutes les entités publiques couvertes par la Loi travaillent sur le développement de leurs plans pluriannuels stratégiques sur les services en français avec des recommandations et un appui venant du Secrétariat des affaires francophones. Une fois approuvés et mis en oeuvre, ces plans, basés sur les concepts de l'offre active, nous permettront de mesurer notre progrès de façon concrète. »

Enfin, la Loi 5 a rapproché la collaboration entre la SFM et le Secrétariat aux affaires francophones. « Ainsi, le Secrétariat établit des relations solides qui faciliteront l'épanouissement continu de notre communauté francophone dans les années à venir. »

PLAN STRATÉGIQUE COMMUNAUTAIRE

Pour une meilleure qualité de services


Louis Allain.

Le processus de concertation qu'a mené la SFM depuis 2008 s'est concrétisé dans le Plan stratégique communautaire de la communauté francophone du Manitoba, *Ensemble vers 2035*, adopté à l'unanimité lors de l'AGE de la SFM, le 27 octobre 2017.

Mais ce n'est pas la fin du travail pour la SFM! Depuis l'année 2015, elle travaille de concert avec PGF Consultants pour élaborer les outils nécessaires à la mise en œuvre du Plan, que ce soit au niveau des modèles de gouvernance, des indicateurs de performance ou encore du plan opérationnel.

Dès le début, de nombreux organismes se sont engagés à collaborer et à assurer la vitalité de la communauté francophone. C'est le cas du Conseil de développement économique des communautés bilingues du Manitoba.

« Le développement du plan stratégique communautaire représente un paysage audacieux sur le plan des objectifs, assure Louis Allain, directeur du CDEM. Nous tenons à faire notre part en tant qu'organisme du volet économique et communautaire. Sur le plan des indicateurs de rendement, on retrouve des plages qui correspondent à notre programme actuel. »

« Nous collaborons déjà sur le terrain avec le Réseau communautaire, un projet de la SFM, pour assurer la pérennité de notre communauté. Nous travaillons aussi sur de nombreux projets avec d'autres organismes, dans des domaines très divers. »

Ainsi, le plan stratégique communautaire s'inscrit bien dans l'ensemble de la programmation offerte par le CDEM. « Sur le plan des services, on peut affirmer que la concertation entre les organismes va nous permettre à tous d'optimiser la qualité des interventions auprès des collectivités, et de présenter nos suivis et progrès à l'ensemble de la population francophone au Manitoba. »

ACCUEIL FRANCOPHONE ET RÉSEAU COMMUNAUTAIRE

La collaboration des organismes : recette de succès

Bintou Sacko.

Le projet « À la découverte du rural », permet aux personnes nouvellement arrivées au Manitoba de découvrir la facette francophone rurale de la province. Fruit d'une collaboration entre l'Accueil francophone et le Réseau communautaire, tous deux des initiatives de la SFM, il a débuté en février 2017. « Beaucoup de gens ne veulent pas quitter Winnipeg, alors qu'il y a des opportunités dans le rural, explique Bintou Sacko, la directrice de l'Accueil francophone. Ils n'ont pas l'occasion de visiter ou ne connaissent pas les villages ruraux. »

Grâce à cette initiative, tous les nouveaux clients inscrits à l'Accueil francophone sont automatiquement inscrits à l'activité. « Un bus amène les participants pour découvrir la communauté, rencontrer les employeurs et visiter les écoles. Le Réseau communautaire, qui est déjà implanté dans les municipalités, organise l'accueil sur place. Cela facilite beaucoup les choses. L'objectif est d'amener les clients de l'Accueil francophone à considérer une vie au rural », souligne Bintou Sacko.

Depuis le lancement du programme, sept voyages ont déjà été organisés. « Nous avons emmené les participants à Sainte-Anne, Saint-Pierre-Jolys, La Broquerie, Saint-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes et Île-des-Chênes. D'autres communautés attendent notre visite, indique-t-elle. Entre 30 et 45 personnes participent à chaque tournée. Certains y vont avec leurs enfants, et certains partent visiter plusieurs villes. Cependant, la priorité est donnée aux nouveaux arrivants. »

Le bureau d' d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada appuie ce projet avec enthousiasme. « Ils ont aimé ce projet car la régionalisation est une priorité de l'immigration. Ce n'était pas facile à développer, mais en travaillant avec le Réseau communautaire, nous avons réussi à créer un modèle qui a du succès. La collaboration avec les autres organismes, c'est vraiment la base de travail de l'Accueil francophone », conclut la directrice de l'organisme.

e (Manitoba) R2H 0G2 • Téléphone : 204-233-4915 • Sans frais : 800-665-4443 • Télécopieur : 204-977-8551 • sfm@sfm.mb.ca • www.sfm.mb.ca

Les trois jobs de Dominique Armand

Le touche-à-tout de l'emploi

Il est présentateur météo, assistant anatomopathologiste et maître-nageur sauveteur. Dominique Armand est de ces autodidactes qui jamais ne s'arrête. À 45 ans, après cinq diplômes et plusieurs professions exercées, il impressionne par son parcours.


ELISABETH VETTER
presse7@la-liberte.mb.ca

Trois jobs pour un seul homme. C'est le défi assez osé que relève Dominique Armand, natif haïtien domicilié à Vancouver, depuis ses débuts professionnels. « Mon emploi du temps, je le gère. Je ne suis pas le mec de 9 à 5 et je ne changerais ça pour rien au monde », tranche-t-il à l'autre bout du combiné. C'est comme si nous étions avec lui, à Vancouver. Il est 16 h 45 ici. 14 h 45 là-bas, et il quitte tout juste la morgue de l'hôpital pour lequel il travaille en tant qu'assistant anatomopathologiste.

Avec lui, les mots sont choisis. Cette détermination, c'est celle qui fait qu'il est du genre à savoir ce qu'il veut. Et à tout faire pour l'obtenir. À 45 ans, Dominique Armand cumule et accumule kyrielles d'emplois. Il est finalement 15 h et après une conversation entrecoupée par les aléas des transports, Dominique Armand saute enfin en dehors du train qui le ramène plus au calme chez lui, loin d'une vie qu'il a voulue tumultueuse.

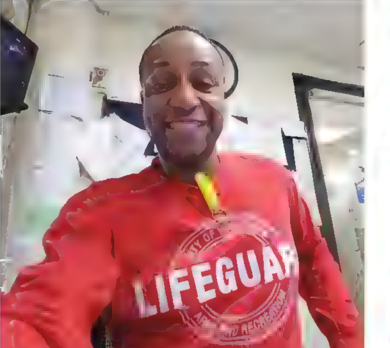
« Les gens sont toujours fascinés, voire estomaqués, lorsqu'ils découvrent que j'exerce trois métiers différents. C'est juste que je suis quelqu'un de passionné, et que mon cerveau demande sans cesse à être sollicité », poursuit le quadragénaire, toujours en quête de nouvelles expériences. Mais l'histoire, aussi impressionnante soit-elle, n'est pas due qu'aux hasards de la vie. Mais à une volonté comme on en voit rarement.

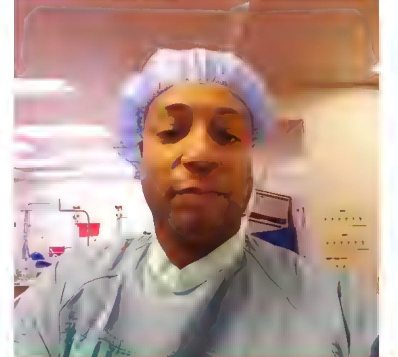
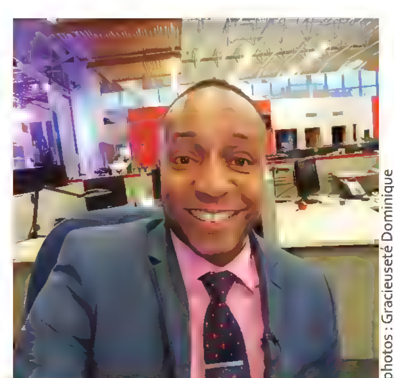
« J'ai commencé il y a 8 ans, d'abord en tant que maître-nageur sauveteur pour la piscine de Vancouver. Un an plus tard, je collaborais avec Radio-Canada pour le service culture. Depuis 3 ans, je présente la météo les fins de semaine pour les provinces de l'Ouest. C'est assez rigoureux. Il peut faire beau à Vancouver comme il peut neiger à Churchill! C'est très minutieux ». Peu de temps après, son diplôme en science biologique en poche, ce benjamin d'une fratrie de sept garçons reprenait la carrière médicale d'une maman infirmière en devenant assistant anatomopathologiste.

« C'est une histoire de famille, assure-t-il. Je suis curieux, et le corps humain m'a toujours passionné ». Avec lui, l'anatomie se découvre alors dans le détail. Parfois quelques heures pour une autopsie « classique », plusieurs jours durant lorsqu'il intervient concernant une affaire criminelle. « Je me concentre sur ce que je fais au moment même. Il faut savoir être humain, car, oui, il y aussi des choses qui m'affectent », tempère-t-il.

Dominique Armand confie que pour lâcher du lest il prend « une semaine de congé, toutes les six semaines. J'en ai besoin, sinon je deviendrais fou! » D'ailleurs, ce mordu de voyage a déjà vécu dans plusieurs pays après avoir arpenté l'Europe.

Pourtant, Dominique Armand rêve encore à d'autres horizons. « Le boulot qui m'intéresserait le plus serait en relations internationales : avocat ou diplomate ». De cette vie, il ne s'en vante pas. « Je suis assez privé, assure-t-il. Certains de mes collègues ne sont pas au courant des autres professions que j'exerce, jusqu'à ce qu'ils m'y croisent. Je fais en sorte que chaque jour soit différent et que je ne me rende pas au travail en traînant des pieds! ».



Dominique Armand change régulièrement de costume en se rendant sur ses trois lieux de travail.

photos : Gracieuseté Dominique

ÉCONOMIE

2017 : un bilan positif pour Tourisme Riel

« Les étoiles se sont alignées »

Pour Tourisme Riel, 2017 aura été une année remarquable. Les Jeux d'été du Canada, le 150e de la Confédération canadienne et un été chaud et ensoleillé ont contribué à un succès sans précédent. Et selon la directrice, Michelle Gervais, l'avenir s'annonce tout aussi prometteur.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Michelle Gervais est catégorique : « Cette année s'est avérée extraordinaire. Entre mai et septembre, notre centre d'information à Saint-Boniface a accueilli 8 500 visiteurs. En 2016, on en comptait 5 500. »



Des 8 500 visiteurs, 55 % étaient des Manitobains, venus à Winnipeg pour les Jeux d'été du Canada ou encore pour participer aux activités entourant le 150e de la Confédération canadienne. « 21 % de nos visiteurs sont venus du Québec et 9 % des autres régions du Canada, poursuit Michelle Gervais. Mais aussi, 15 % étaient des visiteurs internationaux. Des Américains, bien sûr, mais des Européens, des Mexicains et Sud-Américains ainsi que des touristes venus d'Asie et d'Afrique. »

De plus, les tournées pédestres du Vieux Saint-Boniface, offertes deux fois par jour par Tourisme Riel, ont attiré 583 personnes. Michelle Gervais élabore : « Ça représente une croissance de 11 % par rapport à 2016. La plupart des tournées ont été demandées en français, mais certaines se sont faites en version bilingue. Un peu plus de la moitié des participants étaient québécois. On constate que les Québécois veulent en savoir davantage sur Saint-Boniface et le fait français. Ils passent une à deux journées à visiter le quartier. »



Michelle Gervais : « Le temps est propice pour développer davantage le tourisme francophone. 2018 sera le 200e anniversaire de l'arrivée de Provencher. Et en 2020, le Manitoba fêtera ses 150 ans. »

photo : Daniel Bahuaud

Si les Québécois sont venus en plus grand nombre au Manitoba, c'est en partie grâce aux annonces publicitaires de Voyage Manitoba. « Pour la première fois, nos annonces ont été diffusées en français », souligne Michelle Gervais.

Tourisme Riel a également vendu plus de passeports touristiques, qui offrent un rabais de 40 % au prix d'entrée, non seulement à la tournée pédestre mais aussi à plusieurs sites et attractions, notamment le Musée de Saint-Boniface, la Maison Gabrielle-Roy, la Monnaie royale canadienne et ses propres randonnées pédestres.

« D'habitude, on en vend entre 50 et 60. Cet été, 80 visiteurs les ont achetés. Pour nous, c'est un bon moyen de voir combien de temps les gens passent à visiter Saint-Boniface, puisque chaque passeport est numéroté. »

Pour les Jeux d'été du Canada, Tourisme Riel s'est également assuré que ses renseignements étaient inclus dans les trousses des athlètes.

« Les étoiles se sont alignées, grâce aux Jeux, au 150e et à l'été extraordinaire. Le Musée de Saint-Boniface a accueilli 10 608 visiteurs. En 2016, on en comptait 7 469. Et 3 571 personnes ont visité le Fort Gibraltar, soit une augmentation de 10 % par rapport à l'an dernier. 900 personnes, dont 65 % étaient francophones, se sont rendues à la Maison Gabrielle-Roy. »

Pour Michelle Gervais, le défi est donc de consolider cette réussite.

« On veut s'assurer que le tourisme continue sa croissance en 2018 et les années suivantes. »



À LIRE LA SUITE, TOURISME RIEL : UNE PRÉSENCE À SAINT-NORBERT, SUR LA-LIBERTE.CA













COLIN FERGUSON DANS LES GRANDES ENTREVUES DE LA LIBERTÉ



▶ Colin Ferguson met en valeur la promotion du tourisme au Manitoba

« Une communauté doit savoir se raconter »

Colin Ferguson, le PDG de Voyage Manitoba, estime que l'industrie du tourisme est en plein essor dans la Province du Milieu. Or, pour assurer que le tourisme se développe à son plein potentiel, il est essentiel de faire connaître davantage nos attractions touristiques ailleurs au Canada et dans le monde, grâce à une marque de commerce compétitive.



Colin Ferguson : « En 2014, l'industrie du tourisme a généré 1,5 milliard $. Notre but est d'augmenter ce chiffre à 2 milliards $ en 2020. »

photo : Daniel Bahuaud

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

▶ Vous êtes le président-directeur général de Voyage Manitoba depuis 2011. Quel bilan dressez-vous de l'industrie du tourisme au Manitoba?

CF : J'ai pu voir énormément de croissance au sein de l'industrie du tourisme dans la province. Plusieurs attractions touristiques majeures ont intégré le marché manitobain, notamment le Musée canadien pour les droits de la personne et Journey to Churchill au Zoo du parc Assiniboine. Ce sont là deux exemples d'attractions de calibre mondial, qui ont généré un intérêt partout dans le monde.

Mais ce n'est là qu'une facette du tourisme manitobain. Nous avons une culture riche, et une industrie des arts de la scène très dynamique. Le Manitoba est aussi reconnu mondialement pour la chasse et la pêche, la diversité de sa faune, ses plages, ses lacs reposants, sans parler de ses musées, ses restaurants innovateurs, et les opportunités pour faire du magasinage.

Et puis il y a le grand Nord, où les touristes peuvent voir des baleines béluga et apprécier les aurores boréales.

▶ Financièrement, comment se traduisent ces opportunités?

CF : Les revenus produits par le tourisme au Manitoba continuent d'augmenter tous les ans. En 2014, l'industrie a généré 1,5 milliard $. Notre but est d'augmenter ce chiffre à 2 milliards $ en 2020.

▶ Quels secteurs de l'industrie touristique ont connu les meilleurs succès?

Le Manitoba et la ville de Winnipeg ont réussi à se faire davantage remarquer par les Manitobains comme destinations touristiques de premier plan. Outre les nouveaux produits et attractions comme Journey to Churchill au Zoo du parc Assiniboine, nous avons aussi renforcé la visibilité de produits déjà en place : la pêche, les ours d'hiver, Winnipeg comme destination touristique.

Cette stratégie a eu un impact sur les ventes. Récemment, par exemple, c'est la pêche sportive qui a attiré plus de visiteurs au Manitoba.

Nous avons aussi augmenté les fonds pour la promotion du tourisme. Résultat : on est plus présent dans le Midwest des États-Unis, en Grande Bretagne, en France, en Allemagne et dans les marchés émergents, comme la Chine et l'Australie. De plus, nos offres sont plus largement présentées dans les grands marchés canadiens de Toronto et de Montréal. Et nous avons beaucoup encouragé les Manitobains à découvrir leur province.

▶ Pratiquement, comment vous faites-vous valoir?

CF : En plus de nos efforts traditionnels – la télé et les journaux – nous avons élevé la cadence de nos efforts dans les médias sociaux et les plateformes numériques. Sans parler de nos interventions auprès des médias et au sein de l'industrie du voyage. Toutes ces initiatives concrètes nous permettent d'espérer que nous pourrons atteindre notre objectif d'une industrie touristique manitobaine pouvant augmenter ses revenus à 2 milliards $.

▶ À votre sens, quels éléments doivent être en place pour qu'une attraction touristique soit un succès à long terme?

CF : Il faut tenir compte de plusieurs éléments pour qu'un endroit devienne une attraction touristique. Notre recherche indiquait que beaucoup de personnes n'avaient aucune opinion ou bien une piètre opinion du Manitoba en tant que destination touristique. D'où l'importance d'un élément clé dans l'industrie touristique : le « *branding* ».

SUITE EN PAGE A18 ▶

COLIN FERGUSON DANS LES GRANDES ENTREVUES DE LA LIBERTÉ



▶ Suite de la page A17

Le Manitoba avait donc besoin d'une marque de commerce compétitive. Non seulement pour changer la perception à l'extérieur du Manitoba, mais aussi pour changer la manière dont les Manitobains se perçoivent.

En 2014, nous avons lancé la campagne *Le Manitoba, où bat le cœur du Canada*. On pouvait voir nos annonces sur tous les vols domestiques et internationaux d'Air Canada. Nos annonces passaient à la télé canadienne et américaine.

Où bat le cœur du Canada a remporté des prix locaux et internationaux, tout en rehaussant la fierté des Manitobains. La campagne a définitivement contribué à stimuler les ventes dans l'industrie touristique.

Un autre élément clé pour assurer un succès, c'est de faire la promotion d'évènements, d'activités et d'endroits qui sont prêts à se tailler une place sur le marché du tourisme.

▶ Prenons le cas d'un village...

CF : Un produit a besoin d'être solide et accessible. Dans le cas de lieux précis, on peut faire du « *place branding* ». Pour y arriver, une ville ou un village doit d'abord identifier un produit et ajouter des nouveaux produits. Une fois que c'est fait, Voyage Manitoba peut travailler avec ces communautés pour les aider à créer une marque de commerce. Le tout dans le but d'augmenter la fréquentation du public.

C'est un des rôles uniques de Voyage Manitoba. Notre mandat est de diriger les efforts de marketing de tout le Manitoba, y compris ceux de la capitale, sur les marchés locaux, nationaux et internationaux. Nous travaillons avec l'industrie touristique pour aider nos communautés à présenter leurs produits sur le marché.

▶ Comment jugez-vous l'état de santé de l'industrie du tourisme au Manitoba?

CF : Notre industrie va bien. Elle est en pleine croissance. Les touristes dépensent plus chez nous chaque année. Et ce malgré les défis, comme l'interruption du lien ferroviaire reliant Winnipeg et Churchill.

Les taux de change favorisent une clientèle internationale. Alors de plus en plus d'Allemands, de Britanniques, de Français, de Chinois et d'Australiens visitent le Manitoba. Et les nouvelles attractions mises en place ces dernières années incitent de plus en plus de Manitobains à faire le tour de leur province.

Nos programmes de sensibilisation des ressources du tourisme permettent à notre équipe de tisser des liens étroits avec les communautés, pour que nos campagnes publicitaires puissent proposer une grande variété d'expériences de voyage.

▶ Voyage Manitoba est donc en lien organique avec l'industrie touristique...

CF : L'industrie touristique est remarquable, à cause de sa diversité et aussi à cause d'opportunités nombreuses en termes de programmation et de partenariats. On sait que bien des entreprises touristiques n'ont pas les moyens pour rejoindre les marchés domestiques et internationaux. Alors Voyage Manitoba offre une série de programmes conçus pour répondre à leurs besoins en marketing, en ventes et en objectifs de développement. Ces programmes offrent aux endroits touristiques et aux entreprises touristiques des avantages compétitifs, parce qu'on sait que le marché est très encombré.

▶ Parlons argent. Quel est le montant de votre budget promotionnel?

CF : Voyage Manitoba est le seul organisme de marketing provincial au Canada qui opère avec un modèle de financement durable, basé sur le rendement des investissements. Avec l'appui de la Chambre de commerce du Manitoba, Voyage Manitoba a élaboré son plan de financement durable, le Plan 96/4. 96 % des revenus générés par les impôts du secteur touristique passent à la Province. Et 4 % sont versés à Voyage Manitoba, pour assurer le marketing de la province sur les marchés domestiques et internationaux.

SUITE EN PAGE A19 ▶

COLIN FERGUSON DANS LES GRANDES ENTREVUES DE LA LIBERTÉ

▶ Suite de la page A18

Avant la mise en œuvre de ce modèle de financement, le Manitoba occupait la 10e place en termes d'investissement provincial dans le tourisme. Les provinces maritimes et la Saskatchewan nous dépassaient de beaucoup. Avec notre modèle de financement, plus l'industrie est en croissance, plus la Province accumule des fonds et plus Voyage Manitoba dispose de ressources financières. En 2016, notre financement annuel se chiffrait à 10,4 millions $. Cet argent nous permet d'embaucher notre personnel, de louer nos propriétés, y compris le grand comptoir à La Fourche et notre réseau de centres d'information pour visiteurs qui jalonne les frontières avec l'Ontario et les États-Unis. Et bien sûr d'effectuer nos dépenses publicitaires.

De plus, Voyage Manitoba a établi des partenariats dans l'industrie du tourisme. L'an dernier, nos revenus en provenance de nos partenaires se chiffraient à 1,3 million $.

▶ Aussi Voyage Manitoba s'intéresse davantage à la culture francophone…

CF : Normand Gousseau d'Entreprises Riel a toujours cru au potentiel de croissance du secteur touristique francophone. Il a un esprit missionnaire qu'il nous a partagé, puisqu'il siège à notre CA depuis six ans.

Normand nous a sensibilisés à des recherches qui indiquent que les touristes francophones internationaux veulent des expériences culturelles et patrimoniales francophones authentiques.

En 2015, des cadres haut placés de la Province et Voyage Manitoba ont participé à une mission à Lafayette, en Louisiane. La Louisiane accueille plus de 75 000 touristes en provenance de marchés francophones. Ces gens veulent vivre et comprendre le peuple acadien, la culture cajun. La Ville de Lafayette a accueilli ce désir comme une occasion de faire du développement économique.

Pour Voyage Manitoba, cette visite en Louisiane a été un moment clé dans notre prise de conscience. On a compris que la francophonie manitobaine était bien placée pour développer des expériences touristiques semblables à celles qu'on a vues en Louisiane. Le Manitoba compte 17 municipalités bilingues. On a à peine commencé à effleurer le potentiel du marché bilingue. Patrimoine et culture francophones sont profondément enracinés chez nous. Ils représentent une occasion importante de faire la promotion du Manitoba auprès des marchés francophones.

▶ Comment évaluez-vous le potentiel touristique de la francophonie manitobaine?

CF : On peut utiliser l'analogie des rochers, des pierres et des cailloux. Nos rochers sont les ours polaires, les safaris arctiques, la pêche, les baleines bélugas, Winnipeg en tant qu'oasis culturelle, le Musée canadien pour les droits de la personne. Ces attractions sont reconnues mondialement.

Nos pierres et nos cailloux, ce sont ces attractions importantes ou secondaires situées dans un rayon de 500 km autour de Winnipeg : le parc Assiniboine, nos musées, nos plages, nos parcs.

La francophonie a un potentiel énorme. Elle est unique. C'est la communauté francophone la plus grande à l'Ouest des Grands Lacs. Elle peut accueillir les Québécois, les Français, et les visiteurs d'autres pays et régions francophones.

Son histoire est riche. La culture métisse, la culture canadienne-française, les vagues d'immigration. C'est énorme!

▶ Mais pour y arriver, il faut développer une narrative cohérente…

CF : Effectivement, une communauté doit savoir se raconter. La manière de se dire détermine comment cette histoire sera reçue par les touristes. La narrative doit servir à unir, renforcer une communauté.

Les efforts en cours avec Tourisme Riel, en partenariat avec Voyage Manitoba, d'élaborer un film avec une narrative francophone et métisse cohérente aideront le public à comprendre la francophonie manitobaine dans toute sa diversité. On y retrouvera un portrait historique qui soulignera les grands moments de la francophonie manitobaine. La narrative présentera la place occupée par les francophones du Manitoba dans l'histoire de la province et du Canada, en soulignant leurs contributions à son évolution. La narrative fera valoir des destinations clés, des évènements, des communautés, des monuments, des édifices et des images symboliques qui évoquent l'esprit des francophones du Manitoba.

Qu'est-ce qui vous a attiré vers Voyage Manitoba?

C'est simple. Je suis originaire de Winnipeg. J'ai choisi d'y vivre et d'y élever ma famille. Je travaille ici. J'ai fait toute ma carrière dans les domaines de la publicité et du marketing au Manitoba, à Winnipeg. Avant d'intégrer Voyage Manitoba, j'avais ma propre entreprise de consultation en marketing. Avant ça, j'étais un associé principal de Palmer Jarvis Advertising. J'ai eu le plaisir de faire le marketing de toute une brochette d'entreprises, des restaurants McDonald's à General Motors, en passant par James Richardson and Sons et les Jeux panaméricains de 1999.

Chez Voyage Manitoba, j'ai l'opportunité de vanter mon chez moi aux Manitobains, aux Canadiens et aux touristes de toute la planète. C'est un choix facile et un vrai bonheur de pouvoir le faire.

DSFM

DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal *La Liberté* et sur le site DSFM.mb.ca

Vous êtes enseignant(e) et vous voulez aussi partager l'un de vos succès? Contactez Manella presse4@la-liberte.mb.ca

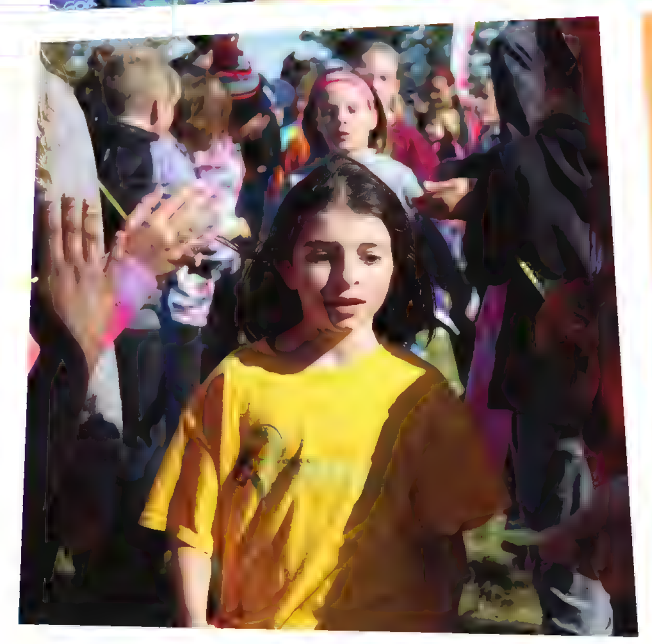


Quand courir renforce la camaraderie

Sport – Vie sociale – Participation







Le 4 octobre, les jeunes de la 5e à la 8e année des écoles Aurèle-Lemoine, Christine-Lespérance, Gabrielle-Roy, Lacerte, Noël-Ritchot, Pointe-des-Chênes, Précieux-Sang, Réal-Bérard, Roméo-Dallaire, Saint-Georges, Saint-Jean-Baptiste, Taché, et du Collège Louis-Riel étaient réunis à Birds Hill pour la course divisionnaire de la DSFM. Une occasion de retrouver des camarades d'autres écoles, mais aussi de s'affronter sur la piste. Le 10 octobre, les élèves des autres écoles se sont retrouvés à Spruce Woods.









Megan Chevrefils, 7e année, École communautaire Saint-Georges

« J'aime que mon école soit en français, parce que c'est la langue que je préfère parler. Les enseignants sont gentils. Je suis dans l'équipe de badminton de l'école. J'aime jouer à ce sport, je trouve que c'est amusant. »



Rémi Gosselin,
5e année,
École communautaire Réal-Bérard

« Ce qui me plaît à mon école, c'est la Poubelle d'or. Chaque mois, la classe la plus propre de l'école remporte la Poubelle d'or. On reçoit des prix pour faire toute sorte de choses, comme par exemple aller à Cinéma Station. C'est amusant, et j'ai déjà beaucoup gagné avec ma classe. »

Le hockey féminin se fait une place à Léo-Rémillard

Sport – Enrichissement – Persévérance



Première rangée de gauche à droite : Sophie Connor, Julianne La Rocque, Jaylee Huebner, Alexis Bossuyt. Deuxième rangée : Natalie Bacon, Brielle Delaquis, Mariella Daigneault, Rhéanne Badiou, Sophie Maître. Troisième rangée : Shealyn Philippe, Annika Purdom, Kara Jeffrey, Alyssa Erickson, Gillian Peterson, Talia Comeau, Isabelle Nadeau.

Un an après la création de son équipe de hockey masculin, le Centre scolaire Léo-Rémillard lance son équipe de hockey féminin. Quatre joueuses et leur entraîneur partagent leurs impressions sur cette nouvelle équipe.

KARA JEFFREY, 12E ANNÉE.

« Je joue dans l'équipe des Saints de Winnipeg depuis 8 ans, et maintenant je joue pour l'équipe de mon école. Je suis vraiment excitée. Pour l'instant, notre force, c'est notre façon de patiner. Je pense qu'on va avoir une bonne année, et qu'on va aller vraiment loin dans les tournois. »

> ***« Je pense qu'on va avoir une bonne année, et qu'on va aller vraiment loin dans les tournois. »***
> Kara Jeffrey, 12e année.

ISABELLE NADEAU, 10E ANNÉE.

« Ça fait 10 ans cette année que je joue à la ringuette. J'ai toujours été intéressée par les sports de glace, alors je n'ai pas hésité à mettre mon nom quand j'ai entendu parler d'une équipe de hockey à Léo-Rémillard. C'est une petite école, alors on est fières de pouvoir la représenter.

Les deux sports sont très différents, alors j'ai tout à réapprendre. Tout me semble plus difficile à faire en hockey. Il y a aussi plus de contact physique. Je dois changer toutes mes habitudes de ringuette, mais je pense que si nous continuons à travailler comme un groupe uni, ça va marcher. »

ANNIKA PURDOM, 11E ANNÉE.

« Je joue au hockey depuis six ans. J'ai joué en AA pendant trois ans, et je joue maintenant en AAA. Depuis que je suis à cette école, je demande une équipe de hockey. J'ai même failli aller dans une autre école pour pouvoir rejoindre une équipe, donc je suis excitée que ça commence cette année à Léo-Rémillard.

Je pense que nous sommes une bonne équipe. Nous avons déjà gagné des jeux. Pour une première année, on commence bien. Les filles qui ont l'habitude de jouer aident celles qui sont nouvelles au sport. On s'encourage beaucoup. »

SOPHIE, CONNOR, 11E ANNÉE.

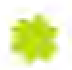
« Je joue à la ringuette depuis 11 ans. J'ai décidé de rejoindre l'équipe parce que monsieur Maître m'a convaincue. J'avais peur pendant le premier entraînement, parce que les règles sont très différentes de celles de la ringuette, mais finalement, faire partie de l'équipe est vraiment le fun.

La moitié des joueuses vient de l'équipe de ringuette, donc quand on fait des fautes, on se comprend. C'est la première année de hockey pour une bonne partie d'entre nous. Parfois, je suis frustrée parce que je n'arrive pas à patiner et à tirer, mais les joueuses de hockey expérimentées et monsieur Maître nous aident beaucoup. Ils nous disent où aller, nous expliquent le jeu et nous encouragent. »

Justin Maître, enseignant au Centre scolaire Léo-Rémillard et entraîneur de l'équipe de hockey féminin l'assure :

« Nous essayons de commencer une équipe de hockey féminin depuis quelques années, mais nous n'avions jamais l'effectif nécessaire. Cette équipe donne aux filles l'occasion de participer à quelque chose de nouveau ensemble. Elle met aussi le Centre scolaire Léo-Rémillard sur la carte comme une école ayant deux équipes de hockey.

C'est également l'occasion pour les plus expérimentées d'assumer un rôle de leaders. Pour les plus jeunes, c'est important. Ces élèves jouent un rôle positif à l'école et sur la glace. »





À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Les 20 et 21 octobre
Camp d'improvisation.

LA COMMISSION SCOLAIRE

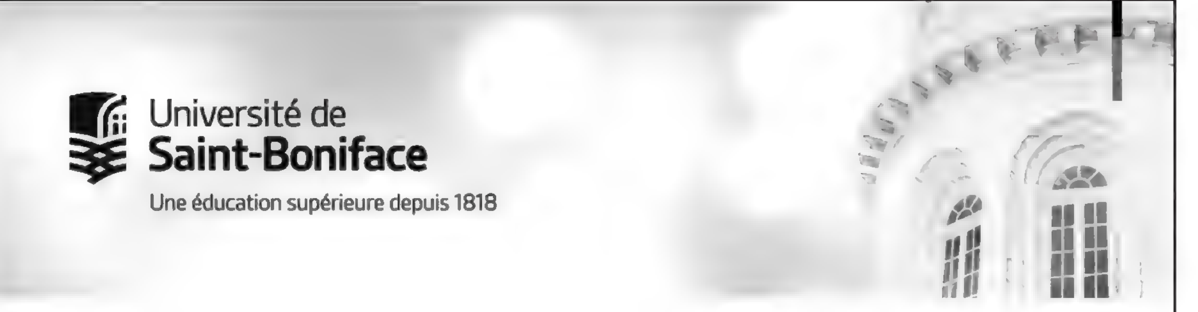
Réunion ordinaire de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 25 octobre à 19 h,
au bureau divisionnaire, à Lorette.

LES CONGÉS

Le 19 octobre
Congé pour tous,
Journée de perfectionnement divisionnaire.

Le 20 octobre
Congé pour tous,
Conférence d'automne.





APPEL DE CANDIDATURES

Agent ou agente de recrutement

Responsabilités générales :

- Travailler à la préparation de plans opérationnels de recrutement local et à leur accomplissement;
- Coordonner les activités de recrutement et de markéting pour la clientèle cible;
- Être responsable du programme des étudiants ambassadeurs et ambassadrices et assurer leur supervision;
- Contribuer à la préparation, la distribution et le renouvèlement du matériel promotionnel;
- Agir à titre de premier contact pour les écoles et divisions scolaires voulant visiter le campus ou utiliser les installations de l'Université;
- Organiser et effectuer le recrutement d'étudiants et d'étudiantes des écoles francophones et d'immersion du Manitoba et d'ailleurs au Canada;
- Faire des présentations pour des publics divers;
- Gérer les commandes, l'inventaire et la vente des objets d'appartenance et les objets de promotion;
- Appuyer les projets de coopération avec les partenaires.

Compétences requises :

- Diplôme postsecondaire ou l'équivalant en expérience et formation;
- Expérience à faire des présentations pour des publics divers;
- Expérience dans la réalisation d'évènements spéciaux;
- Excellente connaissance du français et de l'anglais, parlés et écrits;
- Connaissance du système scolaire et postsecondaire canadien serait un atout;
- Connaissance de Microsoft Office (plus particulièrement Word, Excel et PowerPoint).

Rémunération : selon la convention collective en vigueur

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 20 octobre 2017 à :

Ressources humaines, Université de Saint-Boniface
srh@ustboniface.ca
ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.



APPEL D'OFFRES
POUR LE CONTRÔLE, L'ENLÈVEMENT ET LA DISPOSITION DES ORMES

La Municipalité de Ritchot invite des appels d'offres pour le contrôle, l'enlèvement et la disposition des ormes infectés à l'intérieur des régions identifiées de contrôle telles que déterminées par Développement durable Manitoba.

DATE DE CLÔTURE : Le 20 octobre 2017 à 13 h

LIVRER À : Municipalité de Ritchot
Secteur des travaux publics
Pour le contrôle, l'enlèvement
et la disposition des ormes
352, rue Main
Saint-Adolphe (Manitoba) R5A 1B9
Courriel : **publicworks@ritchot.com**

Pour les personnes intéressées, prière de communiquer directement avec le secteur des travaux publics au 204-883-2142 pour de plus amples informations ou pour recevoir une trousse d'information pour la requête d'appel d'offres.



Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.



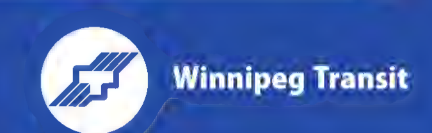
LA SÉCURITÉ SUR LES TRANSPORTS EN COMMUN, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS.

Signalez les comportements suspects ou indésirables au personnel de la Régie des transports de Winnipeg.

On peut également signaler les situations urgentes au 911.



Winnipeg, ville sûre : partenaire du programme mondial de l'ONU pour des villes sûres et des espaces publics sûrs



EMPLOIS ET AVIS



APPEL DE CANDIDATURES

Technicien ou technicienne en nouvelles technologies au Service des technologies d'apprentissage à distance (poste de 80 à 100 % du temps – terme d'un an)

Responsabilités générales :

- Collaborer à la mise en place et à la mise à jour des cours par Internet et des sites Web;
- Collaborer à la mise en place et à la gestion des sites d'appui à l'enseignement;
- Assurer un appui technique des salles de vidéoconférence;
- Concevoir et préparer des graphiques pour les sites de cours par Internet et les sites Web;
- Collaborer dans la conception et la préparation d'outils d'apprentissage;
- Assurer un appui technique et offrir des sessions de formation à notre clientèle;
- Élaborer et préparer divers documents.

Compétences requises :

- Diplôme en informatique avec spécialisation dans les technologies de l'Internet ou l'équivalent;
- Excellente connaissance du langage HTML et du logiciel Photoshop;
- Bonne connaissance du langage HTML5;
- Connaissances en PHP, Java script, Java, ASP et de bases de données;
- Connaissances d'outils de gestion de contenus (CMS) et de plateformes d'apprentissage (Moodle) seraient un atout;
- Bonne connaissance du français et de l'anglais.

Rémunération : selon la convention collective en vigueur

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard à midi le 20 octobre 2017 à :

Ressources humaines, Université de Saint-Boniface
srh@ustboniface.ca
ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.





APPEL DE CANDIDATURES

Chargée de cours ou chargé de cours dans le cadre du programme provincial de ***DOUBLE RECONNAISSANCE DES CRÉDITS***

La Faculté des arts et la Faculté des sciences de l'Université de Saint-Boniface est présentement à la recherche de chargées ou chargés de cours pour offrir en français un ou plusieurs cours de niveau universitaire à des élèves du secondaire dans le cadre du programme provincial de *Double reconnaissance des crédits*, pendant l'année scolaire 2018-2019.

Sciences économiques	ECON 1011 – *Introduction à la microéconomie*
	ECON 1021 – *Introduction à la macroéconomie*
Arts	ARTS 1111 – *Introduction à l'université*
Espagnol	SPAN 1171 – *Introduction à l'espagnol I*
	SPAN 1191 – *Introduction à l'espagnol II*
Français	FRAN 1001 – *Grammaire de l'écrit*
Histoire	HIST 1441 – *Histoire du Canada*
Philosophie	PHIL 1291 – *Pensée critique*
Psychologie	PSYC 1211 – *Introduction à la psychologie I*
	PSYC 1221 – *Introduction à la psychologie II*

Les candidates ou candidats retenus pour travailler dans les écoles secondaires devront soumettre une preuve de vérification de casier judiciaire et de vérification du *Registre concernant les mauvais traitements*. Ces cours postsecondaires ont lieu dans des écoles secondaires et les candidates ou candidats retenus devront s'y rendre trois fois par semaine, pendant la journée, dans l'horaire prévu par chaque établissement. Les embauches potentielles pour l'année 2018-2019 seront communiquées d'ici janvier 2018. Les embauches définitives seront confirmées au printemps 2018 lorsque les écoles participant au programme de Double reconnaissance des crédits auront confirmé leur demande.

Pour voir ces offres d'emploi ainsi que d'autres offres, visitez notre site Web à ustboniface.ca et cliquez sur « Emplois ».

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 27 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler **un poste permanent à temps plein:**

GÉRANT(E), COMPTES COMMERCIAUX ET AGRICOLES (EN FORMATION)

aux centres de services à La Broquerie et Sainte-Anne

Les responsabilités principales sont de gérer un portefeuille de prêts commerciaux et agricoles, effectuer les fonctions d'analyse, d'octroi, et de documentation des dossiers de crédit commercial et agricole, et promouvoir les services financiers de la Caisse.

Pour de plus amples renseignements:
www.caisse.biz/fr/carrieres/

Caisse
Groupe Financier

Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 27 centres de services au Manitoba, est à la recherche de personnes pour combler **des postes permanents à temps plein:**

AGENT(E), SERVICES AUX MEMBRES

aux centres Ile-des-Chênes, Sainte-Agathe et Winnipeg

L'agent(e), services aux membres, est responsable d'un tiroir-caisse et accomplit une variété de tâches liées aux services financiers. Ses fonctions principales comprennent l'offre de service au comptoir des produits et services de la Caisse.

Pour de plus amples renseignements:
www.caisse.biz/fr/carrieres/



AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard **le mercredi avant 16 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante à l'adresse **production@la-liberte.mb.ca.**

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est **le jeudi avant midi.** *(par écrit et payées d'avance)*

Merci de votre collaboration!

Téléphone : 204 237-4823
Télécopieur : 204 231-1998

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Postes à combler



Auxiliaire- Catégorie salariale 1 et 2
3,43 h/jr – contrat permanent et temporaire

Auxiliaire- Catégorie salariale 2
5,50 h/jr – contrat temporaire

Jeremy Laferrière, directeur par intérim
École Saint-Lazare
Tél. : 204 683 2251
Date limite : le 17 octobre 2017

Enseignant(e) – niveaux variés
Contrat temporaire 100 %

Trisha Dubé
École communautaire Saint-Georges
Tél. : 204 367 4224
Date limite : le 17 octobre 2017



Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca

VOUS FAITES LE GRAND MÉNAGE?

Ne jetez pas tout.
Annoncez vos articles à vendre dans nos petites annonces.

Composez le 204 237-4823.

À VOTRE SERVICE







Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600



Achat ou Vente de Maison :
Vous avez acheté ou vendu votre maison? Quelles sont les prochaines étapes? Appelez Philippe Richer pour une consultation téléphonique gratuite.







AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE
Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net
www.afmplumbingheating.com













PAS LE TEMPS DE LIRE VOTRE JOURNAL?

PAS DE PROBLÈME, ÉCOUTEZ-LE!

100 %

NUMÉRIQUE | COULEUR | AUDIO

VOTRE JOURNAL SUR MOBILES ET TABLETTES POUR **25 $** PAR ANNÉE • WWW.LA-LIBERTE.CA



« Cela avait été notre rendez-vous, pendant 18 ans. Et ce jour-là, tout me semblait vide de sens. De vie. Mais j'ai tenu bon, toute l'année. Assis à côté du vide. Pour elle. Pour la faire vivre, encore un peu. »

- John Borst



Une histoire d'amour sous le signe du Ballet royal de Winnipeg

La dernière danse

Alors que le Ballet royal de Winnipeg a ouvert la semaine dernière sa 78e édition, *La Liberté* s'est intéressée à ce couple de spectateurs qui, pendant 18 ans, a occupé les mêmes places au cœur de la salle du Centenaire. Une histoire d'amour, qui perdure au-delà de la mort.

Barbara GORRAND
presse3@la-liberte.mb.ca



Six ans après la mort de sa femme, John continue d'honorer le souvenir de Suzanne en venant au Ballet royal de Winnipeg, aux places qu'ils ont occupées pendant 18 ans.

photo : Gavin Boutroy

Aux premières notes de musique, son cœur s'est noué. Étreint jusqu'à l'étouffement par l'insoutenable absence. Par le rouge désespérément vide de ce fauteuil, là, tout à côté. Par l'écho infini de ce silence, couvrant les bruissements de la foule. Alors, irrépressiblement, les larmes se sont mises à danser entre les rides de son visage. Pour la première fois, Suzanne n'était pas là. Et jamais plus elle ne le serait.

Porte 6. Rang 15. Places 35 et 36. Pendant près de deux décennies, sans même le savoir, la salle du Centenaire a servi d'écrin à une histoire d'amour hors du commun. Celle de Suzanne Fountain, et de John Borst, « né à Winnipeg par accident ».

Parce qu'elle n'était pas mariée, parce qu'on était en 1939, Rose Villeneuve est arrivée de Toronto pour mettre au monde son enfant, à l'abri des regards réprobateurs. Sans un mot, elle est repartie à Toronto, emportant son enfant dans ses bras. Avant de disparaître définitivement, ombre parmi les ombres, laissant à d'autres le soin d'élever ce fils qu'elle ne reverrait jamais.

John adopte donc le nom de Borst, ainsi que la vie paisible des habitants de Brampton, en Ontario. « J'étais le stéréotype du sportif provincial. Je ne vivais que pour le hockey », sourit-il encore. Entre deux matchs, un œil rivé sur le stade qui se construit à côté de chez lui, John grandit. Étudie. Devient enseignant. Intègre la ligue de bowling locale. Et, en parfait enfant du pays, accepte le rôle de *poster boy* de son école. « Un soir, on m'a demandé d'accueillir deux nouvelles enseignantes, au bowling. J'avais 22 ans, j'étais célibataire, et je vois arriver ces deux jeunes femmes. En voyant Sue, je me suis dit : "Elle est jolie; peut-être oserais-je l'inviter?" Et vous savez quoi? Elle a dit oui! »

Un "oui" que Suzanne renouvellera trois ans plus tard, cette fois de façon très solennelle. « Vous comprenez, j'étais Catholique, et elle avait été élevée selon les préceptes d'une petite secte. Elle a choisi de se convertir, pour moi. Et moi, elle m'a converti au ballet. »

Bien sûr, la première fois que Suzanne a demandé à John de l'accompagner au ballet, notre amateur de hockey s'est empressé d'accepter. « J'étais amoureux! Et curieux, aussi. J'ai bien fait : j'ai eu le souffle coupé. Ces danseurs! Je n'en revenais pas. Je n'étais pas assez sophistiqué pour connaître le nom des pas, des portés; mais je savais reconnaître un athlète quand j'en voyais un. C'est comme ça que tout a commencé. »

Désormais, rien ne sera plus jamais pareil pour Suzanne et John. Timidement dans un premier temps, puis avec toujours plus de force, le ballet deviendra leur parenthèse. Leur jardin secret. Qu'il vente, qu'il neige, qu'ils aient un, deux, trois enfants, quatre petits-enfants, leur vie sera rythmée par les premières, le rideau qui s'ouvre, et les danseurs qui entrent en scène. « Au Ballet national à Toronto, d'abord. Puis en 1993, quand j'ai été muté à Dryden, au Ballet royal de Winnipeg. Porte 6, rang 15, places 35 et 36. Nos places, pendant 18 ans. Trois heures et demie de route? Ce n'est rien. Parce qu'au moins trois fois par an, on était là, seuls au monde. Porte 6, rang 15, places 35 et 36. »

Hors du monde, hors du temps, Suzanne et John vivent pleinement leur pas de deux. Comme cette fois où, sachant que la ballerine de cœur de Suzanne, Karen Kain, fait ses adieux à la scène à Winnipeg, John fait des pieds et des mains pour avoir les meilleures places. Et surprend Suzanne avec des billets, « et un bouquet de roses, bien sûr! »

Ou encore, les 60 ans de Suzanne, pour lesquels John avait fait mettre de côté une sculpture de danseuse repérée dans la rue Young un an auparavant. « Aujourd'hui, j'ai une douzaine de ces ballerines de porcelaine. Que j'ai achetées pour elle. Le ballet, c'était vraiment notre lien sacré. »

Jusqu'à ce matin de juin 2011, où Suzanne ne parvient plus à se lever. Dévorée en silence par une maladie rare, la périartérite noueuse. « Elle s'est éteinte doucement, à l'hôpital. Un soir, elle a ouvert les yeux. On s'est embrassé, on s'est dit "je t'aime", on s'est embrassé encore. Le lendemain, elle ne parlait plus. Mais elle a cligné des yeux. Vous comprenez, Sue avait enseigné auprès de personnes très lourdement handicapées, qui ne communiquent qu'en clignant des yeux. J'ai su qu'elle venait de me dire au revoir...»

Suzanne est morte le 19 juillet. Quelques jours avant cet anniversaire surprise que John avait organisé pour les 70 ans de son étoile. Et dans le tremblement de vie qui a suivi, soudain, ce rappel : l'ouverture de la saison au Ballet royal de Winnipeg. « Je me suis demandé ce que je devais faire. Et puis je me suis dit : "Tu dois continuer. Pour elle. Parce que tu es vivant, parce que tu lui dois." Alors, je suis retourné à Winnipeg. Porte 6, rang 15, place 35. La place 36 désespérément vide à côté de moi. Ça a été tellement, tellement, tellement dur. Est-ce que je peux dire tellement une fois de plus? », demande-t-il encore le visage baigné de larmes. « Cela avait été notre rendez-vous, pendant 18 ans. Et ce jour-là, tout me semblait vide de sens. De vie. Mais j'ai tenu bon, toute l'année. Assis à côté du vide. Pour elle. Pour la faire vivre, encore un peu. »

Suzanne est morte depuis six ans aujourd'hui. Mais John continue d'honorer leurs rendez-vous. Trois fois par an. Porte 6, rang 15, place 35. Bien sûr, il a réduit son abonnement à une seule place. Mais bien souvent, le fauteuil juste à côté restera inoccupé. Comme si, par pudeur, le hasard avait choisi de laisser John à ses souvenirs. De préserver cette parenthèse hors du monde, hors du temps, qui a nourri cette histoire d'amour.

Si, un jour, vous vous retrouvez là, porte 6, rang 15, fauteuil 36, aux côtés d'un homme aux lunettes embuées, laissez-le vous raconter son histoire. Et surtout, surtout, laissez le souvenir de Suzanne danser derrière ses paupières à demi closes.

SUDOKU

PROBLÈME N° 572

4	5	7			1			
	9							
1			9				8	
7				4	6			
			8		9		2	6
						7		
		9	5					1
					4			
	6			2		3		

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

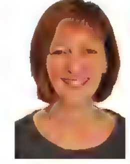
RÉPONSE DU N° 571

3	1	4	2	5	6	9	8	7
5	8	9	4	7	3	1	2	6
2	7	6	9	1	8	4	5	3
8	5	1	3	9	2	6	7	4
4	3	7	5	6	1	8	9	2
9	6	2	8	4	7	5	3	1
7	4	8	6	3	5	2	1	9
1	9	5	7	2	4	3	6	8
6	2	3	1	8	9	7	4	5

COLLES ET BRICOLES AVEC EDDY

Chronique de langue du Service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface par Danielle Séguin-Tétreault

Toutes les deux semaines, suivez les aventures d'Eddy Moidon, et amusez-vous en même temps à mettre vos connaissances du français oral et écrit à l'épreuve.



DANIELLE Séguin-Tétreault

Salut, c'est moi, Eddy Moidon. J'espère que vous avez bien profité de la longue fin de semaine. Moi, je suis allé manger chez mes parents pour célébrer l'Action de grâce et j'ai eu tout un choc! Ma mère, Édith, a décidé que cette année, elle faisait changement et qu'elle préparait « un bon repas meilleur pour la santé ». Sacré nom d'une truelle de Sainte Égoïne d'éclisse de bois! Et la dinde? Et la farce? Et la purée de pommes de terre? Comprenez-moi bien : je suis tout à fait pour la saine alimentation, mais pas le jour de l'Action de grâce! Ce jour-là, on mange trop de toutes sortes d'aliments pleins de gras et de sucre, puis on se retire au salon et on détache son pantalon en disant : « Hé que c'était bon! » Voilà, c'est ça la tradition! Je ne suis pas parvenu à cacher mon indignation en mangeant mon ragoût au tofu et aux pois chiches. Jusqu'où irait cette nouvelle tendance? Plus de biscuits de Noël? Plus de chocolat à Pâques? Ma mère s'est empressée de me rassurer en me promettant de ne rien changer au menu des prochaines fêtes. J'espère bien! Sur le chemin du retour, Cybèle s'est un peu moquée de mon attachement aux traditions. Elle peut bien parler, elle qui insiste pour que ses parents lui préparent encore un bas de Noël comme quand elle était petite!

Tiens, je vous présente une bricole cette semaine :

Quelle est l'origine du mot dinde? Voyez la réponse à la page B4.

Voilà, c'est tout. Bonne semaine.

À bien y penser, quand on considère le menu traditionnel de l'Action de grâce, cette fête devrait peut-être s'appeler « Action grasse ».

Eddy Moidon

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 941

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											■	
2									■			
3								■				
4				■								
5						■						
6					■							■
7			■							■		
8							■					
9											■	
10		■					■					
11								■				
12				■								

HORIZONTALEMENT

1- Ensemble de délais dont la date doit être respectée.
2- Lieu où l'on déposait les morts. – Ornement vertical.
3. Être hors d'haleine. – Personne fidèle à l'orthodoxie d'un parti.
4- Recueil amusant. – Parler de nouveau.
5- Profitable. – Exprimasse.
6- Pourri, avarié. – Comprends quelque chose.
7- Premier. – Modèle réel d'un artiste. – Éminence.
8- Enlever la tête. – Saveur aigre.
9- Petits appareils pour tirer le lait.
10- Porte extérieure. – Assemblai.
11- Ablation. – Préfixe qui multiplie.
12- Titre d'honneur. – Viennent au monde.

VERTICALEMENT

1- Guérites de guet sur une tour.
2- Qui a des intonations mélodieuses. – Alphabet grec.
3- Remorquait un bateau. – Air, ciel.
4- Époque. – Manque de vivacité.
5- Lieu inquiétant. – Relatif à l'aviation.
6- Rejetée comme faux. – Agressa.
7- Arceau de bois. – Esther Imbeault.
8- Infinitif. – Femme de l'officier général de la marine.
9- Actions de prélever un liquide.
10- Exécuté avec succès. – Exercée une action en justice.
11- Hâter, précipiter. – Acide ribonucléique.
12- Hautaine, méprisante. – Qui ne touche à une chose que par une autre.

RÉPONSES DU N° 940



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	C	H	E	M	I	N	E	M	E	N	T
2	C	H	E	M	I	N	E	S	■	R	E	E
3	H	A	R	A	S	S	E	■	A	G	A	R
4	E	P	I	N	E	U	S	E	S	■	N	N
5	V	O	T	E	■	L	■	U	S	I	T	E
6	E	N	A	■	E	T	E	■	U	N	I	■
7	M	■	N	O	T	A	I	R	E	S	S	E
8	E	N	T	E	R	■	D	O	T	E	E	S
9	N	O	■	D	E	M	E	S	U	R	E	S
10	T	I	R	E	T	■	R	A	D	E	■	A
11	■	S	E	M	A	S	■	T	E	R	N	I
12	R	E	M	E	T	■	E	S	S	A	I	S

Un documentaire souhaite voir au-delà des différences culturelles

La musique, un pont entre les francophonies

Huit musiciens francophones, nés au Manitoba ou émigrés dans la province, se sont regroupés en duos pour composer des chansons ensemble. De ces rencontres entre différentes cultures francophones, Joseph Péloquin-Hopfner a tiré un documentaire, *Croisée des mondes* (1), qui sera présenté dans le cadre de Cinémental. Rencontre.


VALENTIN CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca

Dans la salle de montage de Visual Lab, la pression monte. Il ne reste que dix jours avant la projection de *Croisée des mondes* au Centre culturel franco-manitobain (CCFM).

Le réalisateur Joseph Péloquin-Hopfner et le chef de production vidéo de Visual Lab, Philippe Bellefeuille, s'affairent à régler les derniers détails.

Ils sont sur le point d'achever un travail de longue haleine : de 30 heures de captations vidéo, ils tirent un court-métrage de 13 minutes. Le film retrace la collaboration musicale entre quatre Franco-Manitobains de souche et quatre Manitobains d'adoption.

Des artistes avec un parcours et un style bien différents se sont retrouvés en duo : Alpha Toshineza et Renée Lamoureux, Rayannah et Mamadou, Kelly Bado et Stéphanie Demers, et enfin Justin Lacroix et HBLB.

Le documentaire a été pensé comme un choc culturel, explique le réalisateur : « On a demandé à chacun des duos de créer une chanson sur leurs différences, sur leurs ressemblances. Qu'ils partagent leur vécu. »

Joseph Péloquin-Hopfner a été responsable de la programmation au 100 NONS pendant cinq ans. Il explique que l'organisme travaille constamment à faire émerger ce genre de projet :

« Il y a plusieurs communautés francophones au Manitoba. Un des problèmes récurrents qu'on constatait au 100 NONS était le fait qu'il n'y avait pas assez de ponts entre ces membres. Alors, avec d'autres organismes, on souhaitait rejoindre plus de nouveaux arrivants, ouvrir d'autres voies dans la communauté.

« À la Société de la francophonie manitobaine (SFM), par exemple, il y a souvent une idée qui revient, dans les dialogues ou dans la programmation, qui est l'idée de l'inclusion. Je pense que ça prend des projets comme celui-ci pour qu'on arrête d'en parler et qu'on agisse. »

L'idée de ce documentaire a d'ailleurs germé lors d'une table ronde, organisée par le 100 NONS et menée par la chanteuse de blues rock Cécile Doo-Kingué.

La musicienne, avec qui *La Liberté* s'est entretenue au Folk Fest cette année, avait décrit *Croisée des mondes* comme « une rencontre entre des artistes qui vont écrire ensemble, jouer ensemble, se découvrir ensemble. Et s'aider à comprendre leurs différents univers. »

Durant les cinq jours de tournage, Joseph Péloquin-Hopfner et Philippe Bellefeuille ont constaté comment chaque monde musical s'est imbriqué dans l'autre.

« C'était comme jouer à Tetris. Jouer avec ces quatre morceaux, les mettre ensemble pour qu'ils donnent le message que tous les musiciens essayaient de communiquer, mais que seuls ils n'arrivaient pas à faire. Et ça c'est vraiment magique. »

Le résultat a parfois dépassé les attentes du réalisateur. « Au début on voulait aller chercher les difficultés, les déconnexions culturelles. Mais les liens créés étaient géniaux. Et quand on fait un documentaire, il faut être juste et du côté du vrai. En fin de compte, le message qui est ressorti du projet est le fait que le Canada est multiculturel. Que le fait d'arriver ici n'est pas évident. Le fait que c'est difficile aussi de vivre dans une minorité. Ça touche un peu à ces choses-là. »

Pour le réalisateur, dont c'est le premier projet de cette envergure, l'expérience a été enrichissante. Et en appelle d'autres.

« C'est le *fun* de pouvoir ajouter un élément au dialogue communautaire. Chacun pourra conclure ce qu'il veut du contenu. Moi, ce que je vois, c'est qu'il y a un besoin qu'il y ait plus de projets comme celui-ci, pour faciliter les rencontres des différentes communautés. Qu'on puisse se servir de l'art comme outil pour créer du lien, et que ça puisse donner quelque chose de beau. »

(1) *Croisée des mondes* sera présenté au CCFM le samedi 14 octobre à 17 heures, suivi d'une discussion avec le réalisateur et deux des duos de musiciens : Rayannah et Mamadou, ainsi que Justin Lacroix et HBLB.


Philippe Bellefeuille (à gauche) et Joseph Péloquin-Hopfner (à droite) achèvent de monter *Croisée des mondes*, un documentaire qui revient sur la collaboration entre quatre musiciens franco-manitobains de souche et quatre musiciens qui ont migré au Manitoba.

photo : Valentin Cueff

Un nouveau président pour Cinémental

Après avoir présidé Cinémental pendant 25 ans, Marc-François Tremblay a passé le flambeau à Daniel Gervais, journaliste à Radio-Canada, impliqué dans l'évènement depuis cinq ans.

Il ne quitte pas pour autant l'organisation du festival et prend le poste de secrétaire au conseil d'administration.

Daniel Gervais estime que son prédécesseur demeure une figure majeure de Cinémental, et que « son expérience reste essentielle au festival ».

Pour la 26e édition du rendez-vous annuel des amoureux du septième art en français, l'équipe a mis en place une programmation éclectique et axée sur la découverte, comme l'explique son nouveau président :

« On aime montrer des films d'auteurs reconnus, mais on essaie de les mélanger avec de nouveaux réalisateurs et des films plus expérimentaux. C'est ça la beauté du festival, essayer des choses différentes. »

Cet amoureux du cinéma d'Alfred Hitchcock et de Jacques Tati décrit le festival comme « le meilleur du cinéma francophone du monde à Winnipeg ». Il note par ailleurs la volonté de l'organisation d'élargir leur public : « On veut pouvoir présenter Cinémental aux francophiles. Donc on essaie d'avoir un maximum de films sous-titrés en anglais. »

Au programme cette année, des œuvres francophones produites au Manitoba, comme *Mia* et *Le Cyclotron*. S'y joignent des productions québécoises, comme *De père en flic 2*, et deux films français qui ont fait sensation au Festival de Cannes cette année : *120 battements par minute* et *Happy End*.

(1) Du 13 au 15 octobre au Centre culturel franco-manitobain, puis du 20 au 22 octobre au complexe SilverCity à Saint-Vital. Plus d'informations sur cinemental.com

COLLES ET BRICOLES - RÉPONSE



L'une des explications pour l'origine du mot *dinde* est que cet oiseau originaire d'Amérique a été baptisé *poule d'Inde* par les conquérants espagnols qui se croyaient aux Indes. Par la suite, on a laissé tomber le mot *poule* pour ne conserver que *dinde*.

Une soirée d'espoir

avec la très honorable

Michaëlle Jean

Le dimanche 22 octobre 2017
17 h – 19 h

Salle Bonnie & John Buhler
Musée canadien pour les droits de la personne
85 Israel Asper Way

Trousse de commandite disponible
Pour obtenir des billets ou de plus amples renseignements:
Elizabeth Millard
hope@boomdonenext.com
(204) 415-7875

Au profit de:
Fondation Michaëlle Jean
Musée canadien pour les droits de la personne
The City of Human Rights Education

La très honorable
Michaëlle Jean



Découvrez des prêts qui répondent à vos besoins

La Société des services agricoles du Manitoba fournit de l'aide financière aux producteurs agricoles depuis presque 60 ans. Nous avons augmenté nos limites de prêts, créé un programme de financement pour les frais d'exploitation et l'achat d'équipement, et accru notre niveau de service aux producteurs afin de répondre à tous vos besoins de financement agricole.

Augmentation des limites d'emprunt – Les prêts directs peuvent maintenant atteindre trois millions de dollars et les prêts pour bovins de long engraissement peuvent atteindre 500 000 $. La Société offre des taux d'intérêt à court et à long terme, avec des durées fixes pouvant aller jusqu'à 25 ans. Tous nos prêts sont offerts sans pénalité de paiement anticipé et avec des conditions de remboursement flexibles qui s'adaptent à votre flux de trésorerie.

Services en ligne – Faites le suivi de votre compte et des informations relatives à vos prêts où que vous soyez et quand vous le voulez.

Pour en savoir plus, visitez le bureau de crédit de la Société de votre région ou le site **masc.mb.ca**.



LA CHORALE LES BLÉS AU VENT

les blés au vent

présente son



CONCERT D'AUTOMNE

LE SAMEDI 14 OCTOBRE 2017
à 19 h 30
en l'église du Précieux-Sang
200, rue Kenny

Invités spéciaux :

NADIA & JASON BURNSTICK

Adultes : 15 $
Enfants :
12 à 17 ans : 5 $
Moins de 12 ans : entrée libre

Pour obtenir ou réserver vos billets :
blesauvent@gmail.com
204-793-8294
Billets aussi disponibles à la porte

www.facebook.com/blesauvent

Un concert à notre image...

▶ La tournée Tam Ti Delam démarre à Winnipeg le 18 octobre

La tradition (en)chantée

La maison d'édition de livres-disques La Montagne Secrète a créé un spectacle musical pour enfants afin d'accompagner la sortie de livrets thématiques mis à disposition des enseignants. Une façon poétique de renouer avec la transmission orale, en mettant en lumière des grands chansonniers franco-canadiens.

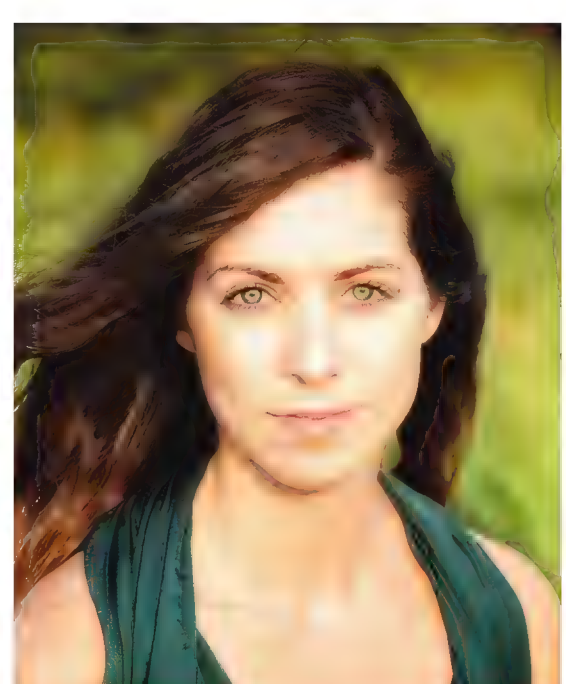
Barbara GORRAND
presse3@la-liberte.mb.ca

« Il n'est pas nécessaire de mettre un clown sur scène ou de jongler avec des balles pour intéresser les enfants. » C'est avec cette conviction chevillée au corps que Roland Stringer, fondateur de la maison d'édition montréalaise La Montagne Secrète, a développé la collection de livres-disques joliment illustrés qui ont fait sa réputation.

Et c'est avec cette même envie de proposer un contenu didactique dans le contexte scolaire que l'éditeur, en collaboration avec Coup de cœur francophone et un appui du fonds Canada 150, a imaginé un spectacle faisant la part belle à la chanson en français, pour accompagner la sortie de livrets thématiques.

« Tout est parti d'un constat : si les enseignants aiment énormément nos livres-disques, ils ne savent pas trop comment les aborder en classe. Car au départ, il s'agit de créations destinées au cercle familial. Aussi nous avons voulu répondre à cette problématique en faisant appel aux services d'un conseiller pédagogique, Ronald Boudreau. Ce dernier a créé un guide pour chaque thème – les animaux, les saisons, l'alphabet… - qui propose une série d'activités en corrélation. Tous ces supports sont mis gratuitement à disposition sur notre site (1). Et pour mieux en faire profiter un large public, nous avons développé un spectacle musical qui s'apprête à partir en tournée dans une vingtaine de villes à travers le pays. »





Les interprètes franco-manitobaines Annick Brémault(à gauche) et Geneviève Toupin (à droite) interprèteront les chansons du spectacle Tam Ti Delam.

photos : Gracieuseté Tam Ti Delam

Ainsi est né le projet Tam Ti Delam, du nom de la chanson de Gilles Vigneault, dont la première se tiendra pour les scolaires au Centre culturel franco-manitobain ce 18 octobre. La tournée débute à Winnipeg, une ville décidément liée à l'histoire de ce spectacle comme le détaille Roland Stringer : « Sur scène, aux côtés des musiciens, les Franco-Manitobaines Annick Brémault et Geneviève Toupin seront les interprètes principales des grands airs de Félix Leclerc, Claude Léveillée, Lionel Daunais, Alan Mills, Joseph Beaulieu et La Bolduc. »

Une initiative qui renoue avec la tradition de la transmission orale, en plongeant avec délice dans un fonds franco-canadien particulièrement riche en la matière. « Nous remettons à l'honneur le patrimoine des grands auteurs canadiens. Et ce qui est beau avec ce répertoire, c'est qu'il émerveille les enfants tout en faisant naître un sourire sur le visage des parents, lesquels se remémorent ainsi les chansons qui ont bercé leur propre enfance. »

(1) Les livrets numériques enrichis sont accessibles sur le site tamtidelam.com

Les 18 et 19 octobre en matinée, le spectacle est réservé aux scolaires. Spectacle tout public le 19 octobre à 19 h au CCFM (enfants 7 $, adultes 10 $ et famille de 4 personnes 25 $).

NÉCROLOGIES

Anita Marguerite Forest (née L'Heureux)

C'est avec profonde tristesse que nous annonçons le décès d'Anita Forest le 28 septembre à Actionmarguerite.

Anita est née le 4 avril 1932 à Saint-Pierre-Jolys, première petite de Pearl et d'Edouard (Eddy) L'Heureux. Aînée de neuf enfants, elle a rapidement appris à prendre soin des autres - ce qu'elle a continué à faire jusqu'à ses derniers jours.

Georges et Anita se sont mariés en 1953 et leur famille a rapidement grandi. Elle laisse dans le deuil à ce jour sept de ses enfants : Claude (Racha), Lise (Jean), Nicole (Peter), Jacques (Carin), Pierre-André (Merja), Marjolaine (Glenn) et Jean-Luc (Sandra). Elle laisse aussi 18 petits-enfants qui se souviendront toujours de grand-maman, de ses crêpes, et de ses chers conseils : Geneviève (Nathan), Sara (Scott), Lolita (Matt), Benoit, Andrée (Michael), Maxime, Thayden, Marie-Janelle (Stéphane), Yves (Geneviève), Pierre, Sophie, Jesse, Viola, Pascale (Jay), Tomah (Kalee), Kyrie, Lévi et Camille. Elle avait aussi 10 arrière-petits-enfants : Nicolas, Téya, Mia, Jacob, Noémie, Téo, Camille, Liam, Walter et Katcinah. Elle est prédécédée par son deuxième enfant, André, son mari de 36 ans, Georges, ses parents Pearl et Edouard (Eddy), et ses frères Lévis et Gérard.

Les prières ont eu lieu avant la messe à 9 h le samedi 30 septembre 2017 à l'Église Précieux Sang, 200, rue Kenny. La messe funèbre a suivi à 9 h 30. L'inhumation a eu lieu au Glen Lawn Memorial Gardens, 455, boulevard Lagimodière à 12 h. La famille et les amis peuvent signer un livre de condoléances à www.glenlawn.ca. Glen Lawn Funeral Home 204-982-7550.

Henri Perron, P.H.



À l'Hôpital Miséricorde, le dimanche 1er octobre 2017, est décédé Mgr Henri Perron P.H. à l'âge de 91 ans. Cet homme bon et bienveillant, simple et accueillant, respecté et sage, fut appuyé de sa famille jusqu'à ses derniers jours.

Originaire de Saint-Adolphe, Manitoba, il obtint un B.A. et un B.Ed. de l'Université du Manitoba et fit ses études théologiques à Saint-Boniface. Il fut ordonné prêtre le 30 mars 1952 par Mgr Georges Cabana. Il fut nommé vicaire à Notre-Dame-de-Lourdes et ensuite visiteur des écoles françaises. De 1958 à 1960, il se trouvait à Kingston, Ontario, administrateur et fondateur de la Paroisse Saint-François-d'Assise et chargé de la construction de l'église. Curé de Notre-Dame-de-l'Assomption, Transcona, de 1960 à 1965, il eut encore à s'occuper de la construction de l'église, et démontra comme toujours son amour du français. De 1965 à 1971, il fut curé de Lorette et Procureur diocésain de 1971 à 1989. Il fut nommé Vicaire Général en 1978 et c'est en 1989 que S. S. le Pape Jean-Paul II le nomma Prélat d'Honneur. Par la suite, il devient tour à tour responsable de Morden, La Salle et la Paroisse Sainte-Famille. En 2000, il est élu Administrateur diocésain et prend sa retraite en 2002.

Henri fut prédécédé par ses parents, Émile Perron et Anna Milette, ses frères Urbain, Gérard et Léon, ses sœurs Irène Proteau, Marguerite Rivard et Lorraine Lebleu (Delorme), ses beaux-frères Antoine Chaput, Clovis Proteau, Joseph Rivard, Léopold Larose et Maurice Lebleu, ses belles-sœurs Rose-Marie Perron et Lucille Perron.

Outre ses confrères prêtres, Henri laisse dans le deuil ses sœurs Thérèse Chaput et Yvonne Larose et belle-sœur Thérèse Perron, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Une veillée de prières a été tenue le jeudi 5 octobre 2017 à 19 h 30 en la Cathédrale de Saint-Boniface. Les funérailles ont eu lieu le vendredi 6 octobre 2017 à 14 h en la Cathédrale de Saint-Boniface, présidées par Mgr Albert LeGatt, avec inhumation immédiatement après les funérailles. Une réception a suivi.

DESJARDINS
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca



CHRONIQUE RELIGIEUSE

GEORGES DRUWÉ

Fraternité – Visage de Dieu

La personne qui suit assidûment les nouvelles internationales ne peut pas éviter de remarquer la suite quasi quotidienne des évènements tragiques que subissent des populations entières un peu partout dans le monde et d'en être profondément bouleversé. Il ne convient pas d'en faire l'inventaire, avec peine nous les connaissons trop bien déjà. Que ce soit des ébranlements d'ordre naturel, et leur fréquence semble augmenter avec les années, ou des atrocités qui se perpétuent grâce à l'indifférence des humains, les souffrances engendrées sont intolérables. Mais dans un cas comme dans l'autre, il n'y a que la solidarité humaine qui puisse y apporter un soulagement. Si les appels aux cieux peuvent attendrir les cœurs, les bras divins n'interviennent pas dans les phénomènes de la nature ni la volonté céleste ne s'impose-t-elle au libre choix des humains. Il en va ainsi dans un monde créé où les lois de la nature s'imposent et où la compassion réside dans le cœur et les mains de personnes douées de conscience. Le plan de Dieu a été de laisser son Amour germé dans le cœur humain et qu'ainsi ses fruits de fraternité, d'entraide et de miséricorde sauraient instaurer la paix dans la justice, et par surcroit apporteraient le soulagement aux misères humaines.

La fraternité humaine est beaucoup plus qu'un beau concept ou l'expression d'un rêve inatteignable. Les liens qui unissent la grande famille humaine sont profonds, ils sont anciens et ils sont physiques. Ils se tissent au niveau des atomes et des molécules cuites dans les fournaises ardentes que sont les étoiles, et apparaissent également dans la nature des minéraux, des plantes, des animaux et des humains, et n'oublions pas dans les fibres de Jésus de Nazareth notre frère. Notre parenté universelle est plus grande que les seuls liens de sang, elle est engravée dans notre être matériel le plus profond. Cet état de fait nous rend plus semblables que différents parce nous sommes tous faits de la même étoffe.

Les humains ont donc beaucoup à réfléchir afin d'accepter leur fraternité humaine et encore davantage pour reconnaître leur fraternité divine, cette réalité eschatologique qui accompagne leur parcours terrestre. Le projet de Dieu conçu dès la création du monde et dans lequel Il s'est investi avec tout son Amour est en processus d'évolution vers un «plus être». Les hommes et femmes de toute la planète ont maintenant à comprendre que le chemin vers l'amour fraternel n'est pas construit par des vœux pieux ou des soupirs de désespoirs mais par des engagements individuels et collectifs se traduisant en des actions concrètes qui reflètent la dignité de la condition humaine et la noblesse de notre mère terre. Cette leçon est bien loin d'être apprise si on en juge par les barrières qui sont dressées par les égoïsmes, manifestés autant par les individus que les intérêts privés et les nations.

On peut se réjouir néanmoins que ces drames humains actuels poussent les sociétés souvent malgré elles vers une plus grande coopération. Ce sont ces liens forgés dans le creuset des épreuves humaines qui transforment les efforts sincères de coopération en des liens beaucoup plus profonds, ceux de fraternité. C'est l'expérience forte que j'ai éprouvée, en équipe, dans mon vécu quotidien de l'accueil d'une famille de réfugiés syriens. Il faut espérer que la détresse humaine causée par les forces de la nature et par les inhumanités perpétrées au nom de perceptions qui accentuent les différences entre les peuples aux dépens de la soif d'unité à laquelle aspire la grande famille humaine, puisse augmenter la concorde et le respect mutuel entre frères et sœurs de l'humanité entière et permette de déceler dans un visage rempli d'angoisse la face du Créateur.

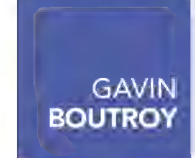
Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

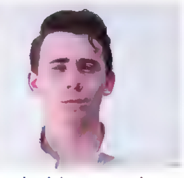
COMMUNAUTAIRE

Prix national pour le chef des pompiers de La Broquerie

Alain Nadeau : 38 ans de service communautaire

Alain Nadeau est pompier volontaire à La Broquerie depuis l'âge de 19 ans. 38 ans plus tard, il a obtenu le Prix du chef pompier volontaire de l'année attribué par l'Association des chefs pompiers du Canada.





presse8@la-liberte.mb.ca

L'Association des chefs pompiers du Canada, qui regroupe chefs pompiers bénévoles et professionels, vous a honoré du Prix du chef pompier volontaire de l'année à Vancouver le 20 septembre.

AN : J'étais vraiment surpris, je n'en revenais pas lorsque le président de l'Association des chefs pompiers du Canada m'a appelé. C'était l'assistante à la directrice administrative et l'un de mes lieutenants qui m'avaient nominé.

Je suis très reconnaissant. J'ai passé deux nuits à Vancouver, et l'association a fait un don de 3 000 $ à une charité de mon choix. J'ai choisi La Fondation canadienne des pompiers morts en service.

Cela fait maintenant 12 ans que vous êtes chef de la brigade à La Broquerie. Qu'est-ce qui vous pousse à continuer?

AN : Quand j'avais 19 ans, je ne voulais par me joindre à des organismes et des comités où ça n'avance pas, où ça prend deux semaines pour prendre une décision. Comme pompier, lorsqu'on a un appel, on ne fait pas de *meeting*. On agit tout de suite. C'est satisfaisant, et j'aime aider le monde.

Quand je suis devenu pompier, la plupart des pompiers de la caserne étaient déjà là lorsque j'avais fait une tournée de la caserne avec ma classe de maternelle. Maintenant j'ai 57 ans, et je commence à avoir comme pompiers des jeunes auxquels j'ai donné des tournées quand ils étaient en maternelle. C'est *fun* de donner des tournées, les enfants écoutent vraiment ce que je leur dis. Je le sais parce qu'il y en a qui s'en rappellent et qui m'en parlent 20 ans plus tard.



Alain Nadeau est pompier volontaire depuis 38 ans, marié depuis 37 ans, et père de cinq enfants. Il a une ferme avec une quarantaine de bisons. Deux de ses fils sont pompiers professionnels à Winnipeg. Une de ses filles est pompière volontaire à La Broquerie.

photo : Gavin Boutroy

Être pompier volontaire, c'est plus qu'éteindre des incendies...

AN : En ce moment par exemple, je prends beaucoup d'appels de gens qui veulent savoir s'ils peuvent brûler des choses. Il y a aussi la formation de pompiers, les tournées des écoles, les inspections de bâtiments, les inspections pour les feux d'artifice, les tâches administratives, les accidents de la route…

On a 60 à 100 appels sérieux par année. Environ 40 % sont des incendies, un autre 50 % sont des accidents routiers. Avec la police et l'ambulance, nous sommes les premiers avertis.

À quelle sorte de risques faites-vous face?

AN : En 38 ans, je n'ai jamais perdu de collègue, mais c'est passé proche. On a déjà eu des blessures sérieuses. On arrive aux incendies plus tard qu'en ville, alors il y a plus de risques d'explosion.

Les traumas psychologiques sont probablement aussi prévalents en campagne qu'en ville. J'ai vu des choses que je n'oublierai jamais. Les voitures vont vite sur les autoroutes, et les accidents sont très violents. Il y a aussi le fait que souvent c'est de la parenté. Il faut savoir se détacher de la situation pour un bout de temps. J'ai eu par exemple un feu chez mon oncle, j'ai aussi vu un ancien chum de l'école dans un accident routier très sérieux.

Après un appel traumatisant, on en jase à la caserne. Si c'est plus grave, on fait venir des pros. C'est à mesure qu'on parle que sortent les émotions, le pire c'est de ne pas en parler.

J'avertis les jeunes, ça n'a rien à voir avec le physique, ou la force. Réagir à un traumatisme n'est pas un signe de faiblesse.

En 38 ans, vous avez dû vivre des épisodes particulièrement mémorables...

AN : On avait eu un appel où une voiture avait été écrasée sous la pelle d'un tracteur dans l'allée privée d'une propriété. L'auto avait été écrasée sur la madame au volant de la voiture, et elle est restée coincée 20 minutes. Je me souviendrai toujours de sa face lorsque que l'on a enlevé tout le toit du char. Elle était vraiment contente de sortir.

Club de Bicolo

LES MONSTRES

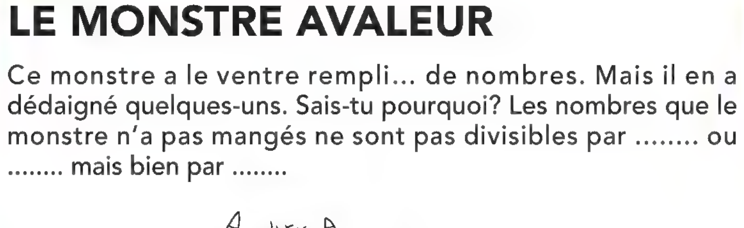
1

GÂTEAU GÉANT

Pour qui Porcolinot a-t-il cuit un gâteau? Relie les chiffres entre eux et tu le sauras.



2



LE MONSTRE AVALEUR

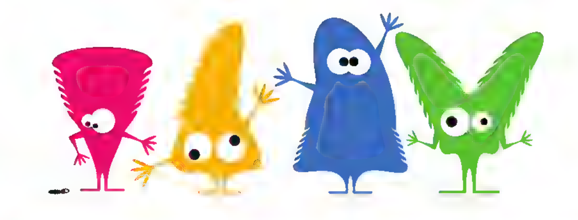
Ce monstre a le ventre rempli... de nombres. Mais il en a dédaigné quelques-uns. Sais-tu pourquoi? Les nombres que le monstre n'a pas mangés ne sont pas divisibles par .... ou .... mais bien par ....

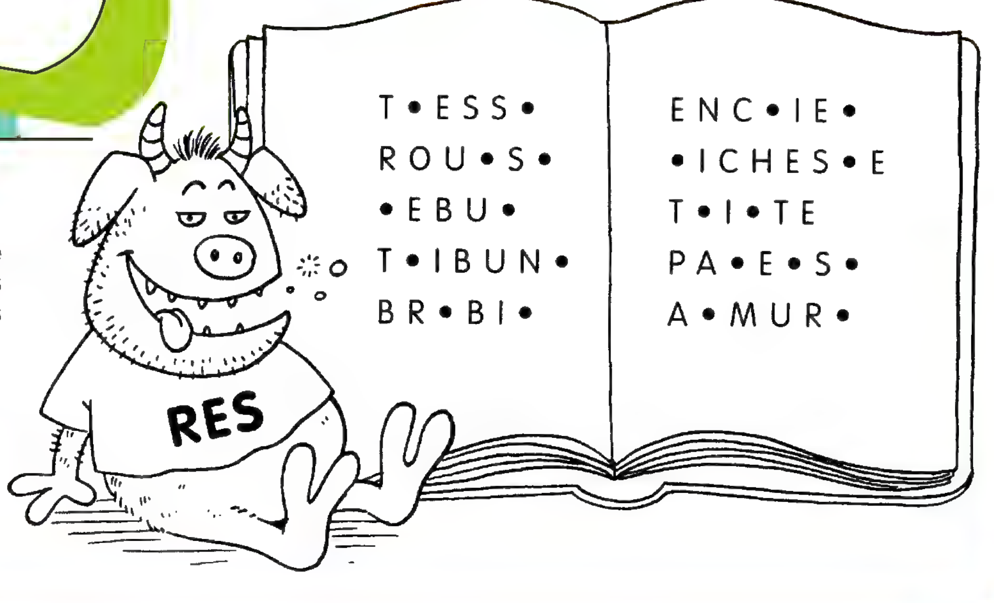


3

MANGEUR DE LETTRES

Le monstre a dévoré certaines lettres de ce cahier de vocabulaire. Grâce aux lettres qui se sont imprimées sur son t-shirt, essaie de reconstituer les mots mangés.





SOLUTIONS :

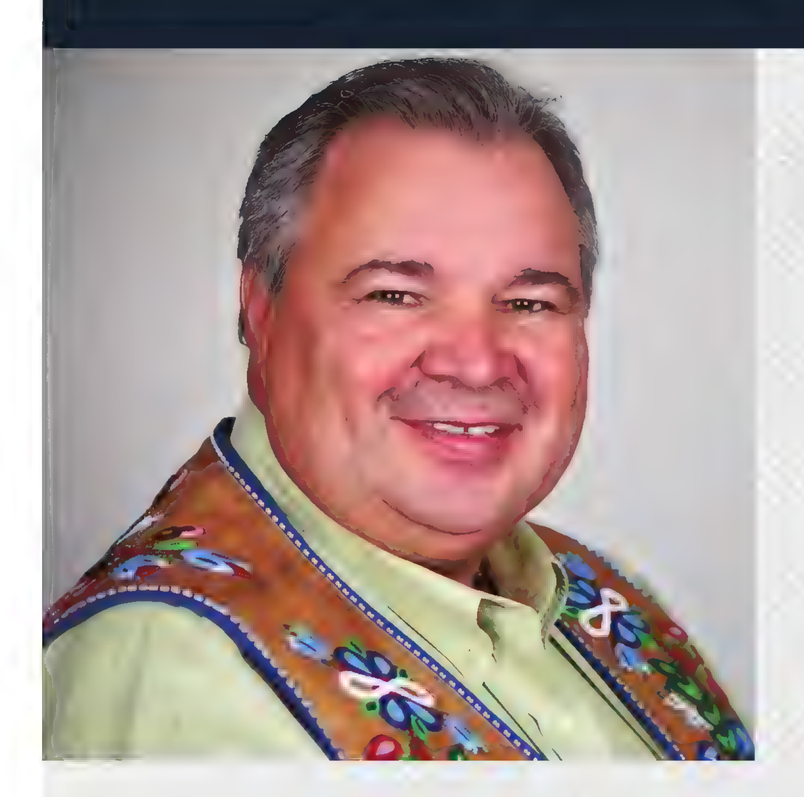
2. Les nombres avalés sont des multiples de 3 et de 5; les nombres qu'il n'a pas mangés sont des multiples de 7.
3. Tresse, rousse, rébus, tribune, brebis, encrier, richesse, triste, paresse, armure.

Club de Bicolo • C.P. 190 • 420, rue Des Meurons Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 204-237-4823



Bâtir un gouvernement métis fort

Building a Strong Métis Government



MESSAGE DU PRÉSIDENT | MESSAGE FROM THE PRESIDENT

DAVID CHARTRAND

Cette année, la Fédération Métisse du Manitoba a fêté 50 ans de gouvernance. Depuis 1967, nous avons mené la lutte pour la reconnaissance et la protection des droits des Métis.

En 2013, nous avons obtenu gain de cause dans l'affaire de la revendication territoriale. La Cour Suprême du Canada a stipulé que le Canada avait brisé ses promesses et privé nos ancêtres de leur héritage. Nous collaborons avec le Canada, partenaire de la Confédération, afin de réparer ce tort.

Grâce notre direction et à notre vision, et avec l'autodétermination, les citoyens métis du Manitoba pourront tracer leur propre voie vers la prospérité.

Engagez-vous auprès de votre section locale et renseignez-vous sur votre gouvernement métis. Je vous invite à faire partie de notre vision.

Meeqwetch,

The Manitoba Metis Federation celebrated 50 years of Governance this year. Since 1967 we have led the struggle for recognition and protection of Métis Rights.

In 2013 we won our land claim in Canada's Supreme Court, which ruled Canada broke its promises and robbed our Ancestors inheritance. We are now working with Canada, our negotiating partner in Confederation, to right this wrong. Through leadership and vision, and with self-determination, the Manitoba Métis will set our path to prosperity.

Get involved in your MMF Local and learn more about your Métis Government. I invite you to be part of our vision.

Meeqwetch,





Fédération Métisse du Manitoba Inc. | 300-150, avenue Henry Avenue | Winnipeg, Manitoba | R3B 0J7 | Manitoba Metis Federation Inc.
204-586-8474 204-947-1816 info@mmf.mb.ca www.mmf.mb.ca

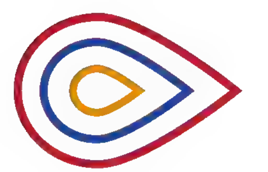
En route vers un gouvernement autonome

L'affaire Daniels. L'affaire Powley. Mais surtout, le cas des terres promises aux Métis.

Les victoires successives devant la Cour suprême du Canada ont pavé la voie vers l'établissement du gouvernement autonome auquel aspire la Fédération Métisse du Manitoba.

La FMM est le représentant gouvernemental autonome des Métis du Manitoba, son cabinet comprend un président et 22 ministres, ainsi que 140 représentants de sections locales. « Notre gouvernement autonome métis est en transition vers un troisième palier de gouvernement conformément à l'article 35 de la Constitution canadienne. Cette reconnaissance nous permettra de mieux cerner les problématiques et les aspirations des Métis du Manitoba sans l'ingérence des autres paliers de gouvernement », détaille Al Benoit, conseiller principal et directeur de cabinet de la FMM.

« Notre gouvernement est donc actuellement en cours de transition vers un gouvernement autonome. À l'heure actuelle, nous agissons comme tel, mais selon les priorités fixées par les autres paliers de gouvernance, le Fédéral et le Provincial. Devenir un troisième palier de gouvernance en propre nous permettrait d'identifier les problématiques et les aspirations du peuple Métis, et d'y répondre directement. »



Dans l'esprit de Louis Riel

Pour parvenir à cette autodétermination, suite logique de l'évolution de la FMM, il s'agit désormais de négocier le processus permettant d'acquérir la reconnaissance, protégée selon la section 35 de la Constitution.

« Cela nous permettra de ne plus dépendre des changements politiques qui peuvent intervenir au sein des autres paliers de gouvernements, et de porter la voix des intérêts des citoyens métis sur un même pied d'égalité », reprend Al Benoit.

Notamment en ce qui concerne la stabilité financière du futur gouvernement métis : « Nous n'aurons plus à dépendre du bon vouloir politique en matière d'allocation de budgets et de financements, mais nous serons en mesure de déterminer comment notre part d'impôts sera redistribuée, en fonction des besoins des Métis. »

La voie vers un système axé sur les citoyens métis est donc ouverte. Pour le gouvernement du président Chartrand, il s'agit ici de tenir une promesse faite il y a 20 ans, lors de son élection. Mais au-delà, il s'agit de raviver la flamme allumée par Louis Riel et le peuple métis de la Rivière Rouge, qui avant son entrée dans la Confédération, était déjà constitué en gouvernement, libre et indépendant.

Un juste retour des choses, en somme.

Au travers de consultations menées depuis plusieurs mois lors de rencontres avec la communauté, la FMM a déterminé les priorités de ses citoyens. Voici comment la constitution en gouvernement autonome permettra de mieux satisfaire leurs besoins.

SANTÉ

L'amélioration des soins de santé signifie que les aînés métis n'auront pas à choisir entre payer pour leurs médicaments ou manger à leur faim. Les citoyens métis auront un accès amélioré aux soins de santé dans leur localité ou village. Ainsi, il en découlera de meilleurs résultats en matière de santé parce que les Métis auront accès à des soins de santé efficaces et adéquats. Les familles n'auront peut-être plus besoin d'être séparées parce qu'un de leurs membres doit voyager de longues distances et demeurer éloigné pour recevoir des soins de santé. En tant que gouvernement métis, il est crucial que nous étudiions les services de santé à long terme dont profitent les Premières Nations. L'arrêt Daniels 2016 de la Cour suprême du Canada énonce clairement que nous devons être traités de façon juste et équitable.

LOGEMENT

De plus, nous aurons la capacité accrue de négocier un logement amélioré, abordable, viable, et sécuritaire pour les citoyens métis. Au lieu d'être une considération secondaire amalgamée aux mêmes postes budgétaires que les autres groupes et organismes gouvernementaux, nous aurons le pouvoir d'élaborer des stratégies à l'aide de mesures et de points de référence qui reflètent adéquatement les réalités de nos villes et de nos villages métis, ainsi que les besoins en matière de logement de nos familles.

ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

Par exemple, un gouvernement autonome permettra aux Métis de relever les possibilités de protection des ressources et de mettre au point des outils liés à une gestion responsable des ressources hydriques, ce qui pourrait comprendre l'exploitation de l'écotourisme, la pêche, et le nettoyage des parcs et des rivières pour protéger et améliorer les frayères importantes. Un gouvernement autonome pourrait également signifier la mise au point de mesures pour maintenir l'équilibre entre l'économie et l'environnement, ainsi que la protection des industries rurales traditionnelles désignées par les citoyens métis.

ÉDUCATION

Les citoyens métis ont indiqué que l'éducation était un facteur primordial de la réussite de notre nation métisse. La FMM a reçu ces directives des familles, des aînés et des jeunes. Elle a été informée qu'il s'agissait de la principale priorité du gouvernement métis. La FMM a déjà garanti 21 millions de dollars, mais ce n'est pas suffisant pour répondre à tous nos besoins en matière d'éducation. La création d'un gouvernement autonome nous permettra d'obtenir plus de fonds pour faire en sorte que chaque citoyen métis souhaitant faire des études puisse le faire.

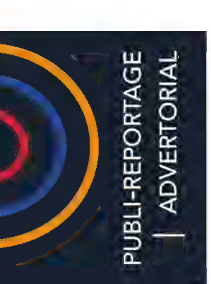
La création de possibilités économiques exigera également un investissement dans les secteurs de l'éducation, de l'entrepreneuriat et du développement commercial. Ces investissements aideront nos citoyens à réaliser leur capacité de gain, ce qui améliorera les revenus dans les localités et les villages au fur et à mesure que notre peuple commencera à dépenser les revenus gagnés. Une collectivité plus riche signifie que les citoyens métis peuvent investir et appuyer les entreprises et les marchés locaux, ce qui renforce ainsi le bien-être socio-économique de notre collectivité métisse.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Grâce à la direction de Président Chartrand et du cabinet de la FMM, nous avons été en mesure de créer des possibilités économiques solides dans les secteurs de l'énergie et de la construction. Nous avons pu investir les montants gagnés dans des projets d'immobilisation. Par exemple, l'argent que nous avons gagné par le biais de partenariats avec Manitoba Hydro a été réinvesti dans des projets d'immobilisation, comme l'aréna de Saint-Laurent et des monuments en l'honneur des vétérans, comme celui situé dans le village métis de Kinosota et celui en construction à Saint-Eustache.

De plus, MEDO Care Pharmacy est en mesure de fournir des lunettes gratuites aux aînés métis grâce aux revenus accumulés. Plus le gouvernement métis reçoit de revenus, plus il pourra fournir de services. Un gouvernement autonome permet de faciliter ces initiatives en augmentant le montant des investissements au sein des entreprises régies par les Métis.

Moving towards self-government

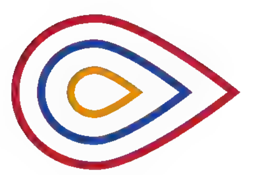


The Daniels case. The Powley case. And especially the case of the land promised to the Métis people.

A series of victories before the Supreme Court of Canada have paved the way for the establishment of self-government sought by the Manitoba Metis Federation.

The MMF is the self-government representative of the Manitoba Metis, from its Cabinet of President and 22 Ministers, to its executives in 140 Locals. "Our Metis self-government is in the process of transitioning to become a third order of government under section 35 of Canada's Constitution. This will allow us to better address the issues and aspirations of the Manitoba Métis without interference by other levels of government," says Al Benoit, MMF Senior Advisor and Chief of Staff.

"Our government is in the process of transitioning to self-government. We currently act as such, but in accordance with the priorities established by other federal and provincial governments. Becoming a third level of government in our own right would allow us to identify the issues and aspirations of the Métis people, and address them directly."



In the footsteps of Louis Riel

Achieving self-government, which is the logical next step for the MMF, involves negotiating a process to gain recognition that is protected under Section 35 of the *Constitution Act*.

"We will no longer be governed by changes introduced at other levels of government, and can instead give voice to the interests of the Métis people on a level playing field," says Benoit.

With respect to the financial stability of the future Métis government, he adds: "We would no longer have to depend on political goodwill with respect to budget allocation and funding; rather, we would be able to determine how our share of taxes is distributed to meet the needs of the Métis people."

The way to a Métis-focused system is now clear. For the government of MMF President, David Chartrand, it's a matter of honouring an election promise made 20 years ago. It is also about rekindling the flame lit by Louis Riel and the Métis people of the Red River who, prior to their entry into Confederation, already had their own free and independent provisional government.

It is a fitting way to come full circle.

Building on the consultations held over the past several months in community meetings, the MMF has identified the priorities of the Métis people. The following outlines how self-government would more effectively meet their needs.

HEALTHCARE

Improved healthcare means Métis Elders will not have to choose between their medications and feeding themselves. It means Métis Citizens will have access to health services right in their hometowns and villages. It means better health outcomes because Métis Citizens will have improved access to effective and appropriate healthcare. It means families may not have to be separated because one member has to travel long distances and remain away from home for health services. It is imperative that we, as the Métis Government, pursue long-term healthcare benefits like the First Nations. The 2016 Daniel's Decision by the Supreme Court of Canada clearly states that we are to be treated with fairness and equality.

HOUSING

Additionally, we will have the strengthened ability to negotiate improved, affordable, sustainable and safe housing for Métis Citizens. Instead of being an afterthought, lumped into a federal budget line with other groups and agencies, we will have the authority to develop a strategy using appropriate measures and benchmarks that accurately reflect the reality of our towns and villages and the housing needs for our families.

ENVIRONMENT AND RESOURCES

For example, through self-government, the Métis will be able to determine opportunities to protect and develop resources stemming from responsible water stewardship. These could include developing ecotourism, fish harvesting, as well as lake and river clean-up to protect and enhance important spawning locations. It could also mean implementing measures to maintain the balance of economics and environment, as well as protecting traditional rural industries identified by Métis Citizens.

EDUCATION

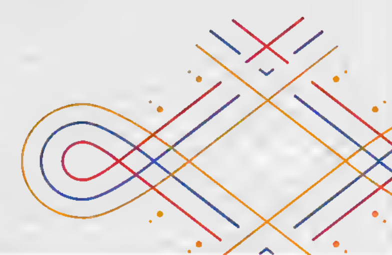
Métis Citizens have indicated that education is critical to the long-term success of our Métis Nation. The MMF was given this direction by our families, our Elders and our youth. We have been told that this is the number one priority for the Métis Government. The MMF has already secured $21 million, but it's still not enough to meet the needs of our education. Becoming a self-government will enable us to secure more funding towards the goal of ensuring every Métis Citizen who wants to go to school can do so.

Developing identified economic opportunities will also require an investment in education, entrepreneurship and business development. These supporting investments will assist our Citizens in reaching their earning potential. This will in turn lead to increased revenues into Métis towns and villages as our people begin to spend what they earn. A more affluent Community will mean Métis Citizens can invest in and support local markets and businesses, thereby further improving the overall socio-economic well-being of our Métis Community.

ECONOMIC DEVELOPMENT

Following the strong leadership of President Chartrand and the MMF Cabinet, we have been able to develop robust economic opportunities in the areas of Energy and Construction. We have been able to take what we have earned and put it into capital projects. For example, the money earned through partnerships with Manitoba Hydro have been reinvested into capital projects, such as the arena in St. Laurent, and Veteran's Monuments just like the one in the Métis village of Kinosota and the one being made in St. Eustache.

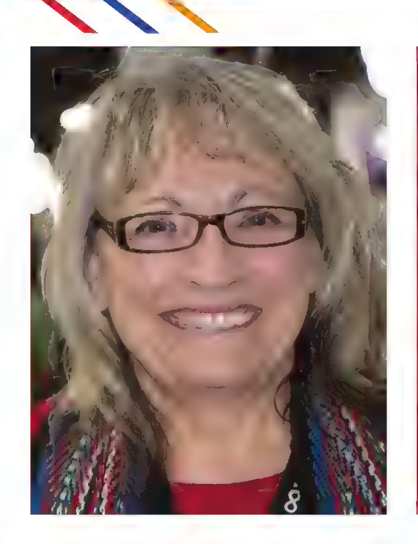
Also, MEDO Care Pharmacy is able to provide our Métis Seniors with free eyeglasses because of the revenue it earns. The more money the Métis Government earns, the more services it can offer. Self-government provides the ability to further these initiatives by increasing investments into Métis-driven businesses



50e année de gouvernance : une fierté partagée

Ils n'auraient manqué ce rendez-vous pour rien au monde. Qu'ils soient ministres, membres du comité de direction ou représentants locaux, quel que soit leur rôle dans la structure gouvernementale de la Fédération Métisse du Manitoba, tous ont répondu présent à l'occasion de ce grand rendez-vous démocratique qu'est l'Assemblée générale annuelle. À plus forte raison lorsqu'il s'agit du 50e anniversaire de l'institution au cœur de laquelle ils œuvrent.

They would not have missed this meeting for the world. Ministers, Board members, and local representatives, regardless of their role in the organizational structure of the Manitoba Metis Federation, all came out for the Annual General Assembly, an important democratic gathering of our people. It was especially important given that the institution for which they work is celebrating its 50th anniversary.



MONA BUORS,
ministre associée aux portefeuilles de la Santé, de la Culture, de l'Héritage, du Sport et de la Jeunesse :

« C'est la 50e année de notre gouvernance politique, qui a connu une avancée spectaculaire notamment au cours des 20 dernières années, sous la présidence de David Chartrand. Nous sommes, plus que jamais, en chemin vers un gouvernement autonome, surtout avec le soutien de notre gouvernement fédéral. Cela a permis de renforcer la fierté des Métis, qui peut aujourd'hui s'afficher au grand jour. »

MONA BUORS,
Associate Minister, Health, Culture, Heritage, Sports and Youth portfolios:

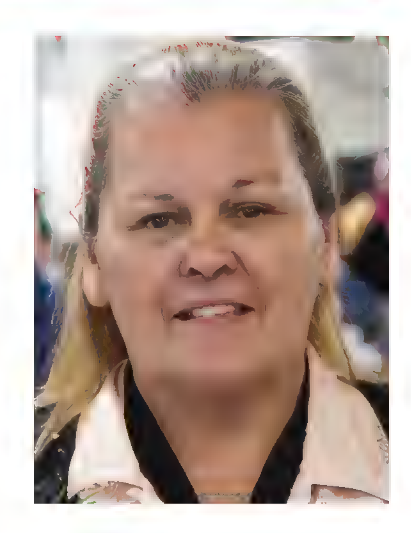
"It's the 50th anniversary of our political governance, which has made great strides, especially over the past 20 years under the leadership of David Chartrand. We are, more than ever, on the path to self-government, especially with the support of our federal government. It has strengthened pride among the Métis people, who can now openly celebrate their identity."

JULYDA LAGIMODIERE,
vice-présidente pour la région de Thompson, ministre de la Justice :

« Quel que soit le portefeuille qui nous est attribué, faire partie de ce gouvernement est un véritable honneur. On nous confie la vision, la compréhension et les intérêts de notre peuple, la mise en œuvre de notre avenir. C'est quelque chose que je prends très à cœur et dont je suis particulièrement fière. »

JULYDA LAGIMODIERE,
Vice-President for the Thompson Region, Minister of Justice:

"Regardless of the portfolio assigned to us, being a part of this government is a real honour. We are entrusted with the vision, the understanding and interests of our people, and implementing our future. It's something I take very seriously and of which I am especially proud."



JOHN PARENTEAU,
membre du conseil pour la région du Nord-Ouest, ministre de la Pêche :

« Faire en sorte et m'assurer que les besoins de notre peuple soient entendus, être leur avocat en quelque sorte, m'emplit de fierté. Savoir qu'au terme des négociations ou collaborations avec d'autres organisations, nous avons fait avancer la cause des Métis, il n'y a pas plus grande satisfaction. C'est la raison pour laquelle j'engage mon nom, mandat après mandat. »

JOHN PARENTEAU,
Board member for the Northwest Region, Minister of Fisheries:

"Ensuring that the needs of our people are heard and advocating on their behalf fills me with pride. There is no greater satisfaction than knowing that our negotiations and collaborations with other organizations have helped us advance the Métis cause. It's why I keep putting my name forward, term after term."

PETER FLEMING,
conseiller (local advisor counsellor, pour la traduction) et président de la section de Minitonas :

« C'est pour des moments comme celui-ci que l'on est heureux de faire partie de l'encadrement. En tant que représentant de l'une des racines de notre nation, on se réunit avec toutes les autres racines qui constituent le tronc solide de notre gouvernement, et on s'aperçoit que nous travaillons tous dans le même but, que nous partageons une vision commune de notre avenir. C'est la validation de notre engagement sur le terrain. »

PETER FLEMING,
Local Advisor Counsellor and Chair of the Minitonas Local:

"It's for events such as this that we are pleased to be part of the leadership framework. As representatives of one of the roots of our Nation, we gather with all the other roots to form the solid trunk of our government, and we realize that we are all working towards the same goal, that we share a common vision for our future. That makes all our efforts in the field worthwhile."





ROSEMARY ROZYK-MORRISSETTE,
secrétaire-trésorière de la section locale de Saint-Norbert :

« C'est ma 17e année en tant que trésorière de Saint-Norbert, et pour moi ces Assemblées générales annuelles sont un moment unique pour comprendre le travail effectué par notre Président, se retrouver tous ensemble, et montrer que nous sommes une nation forte, et que nous devenons plus forts à chaque jour qui passe. Et il est important que cela se sache. »

ROSEMARY ROZYK-MORRISSETTE,
Secretary-Treasurer of the St. Norbert Local:

"This is my 17th year as Treasurer for St. Norbert. For me, these AGAs are a unique opportunity to get a better understanding of the work done by our President, to gather together, and to show that we are a robust nation that is getting stronger every day. It's important for people to know that."

50th year of governance: shared pride



PUBLI-REPORTAGE | ADVERTORIAL

En marge de l'Assemblée générale annuelle, qui couronnait 50 années de gouvernance pour la Fédération Métisse du Manitoba ainsi que 20 années de présidence pour David Chartrand, le public n'a pas manqué d'exprimer sa joie de prendre part à de telles célébrations. Morceaux choisis.

At this year's Annual General Assembly, which marked 50 years of governance for the Manitoba Metis Federation as well as 20 years of leadership by its President, David Chartrand, attendees shared their delight at taking part in the celebrations.



NAOMI CLARKE,
co-hôte de l'émission
Metis Hour x2 :

« Je ressens aujourd'hui une grande fierté de pouvoir ainsi célébrer notre culture, dans toute sa diversité. Pendant bien trop longtemps nous n'en avions pas le droit, il est temps de montrer que nous n'avons plus honte de qui nous sommes. C'est un grand moment pour la Fédération Métisse du Manitoba et pour les Métis, d'une manière générale. »

NAOMI CLARKE,
co-host of the
Metis Hour x2 radio show:

"Today, I take great pride in being able to celebrate our culture in all its diversity at such an event. We were prohibited from doing so for far too long, and the time has come to show that we are no longer ashamed of who we are. It's a great moment for the Manitoba Metis Federation and for the Métis people in general."



SELWYN « SEL » SANDERSON :

« Il y a un très nombreux public venu écouter nos talentueux chanteurs pour cette soirée musicale. Et de nombreux Anciens, ce qui me réjouit : cela montre que nous sommes plus reconnus aujourd'hui en tant que peuple, en tant que culture, que nous ne l'avons jamais été. J'en suis fier. »

SELWYN « SEL » SANDERSON:

"A lot of people came out to hear our talented singers perform at the concert. I was also pleased to see so many Elders in attendance: it shows that we are now more recognized as a people and a culture than ever before. I'm proud of that."



CLINT CAMPBELL :

« Mon épouse et ma belle-mère dansent toutes les deux la gigue métisse, toute la famille est très versée dans la culture métisse. Alors voir autant de talents rassemblés dans une même salle, c'est assez extraordinaire! À l'époque c'était tout simplement interdit, c'est un changement appréciable. »

CLINT CAMPBELL:

"My wife and my mother-in-law both dance the Métis jig, and the whole family is well- versed in Métis culture. Seeing so much talent gathered together in the same room is really something! Given that it was simply forbidden in the past, this is a welcome change."



KAYLA GUIBOCHE,
venue avec
sa grand-mère Sylvia :

« J'ai toujours été fière de mes origines métisses. J'ai pratiqué la danse carrée toute ma vie, ma famille a même été intronisée à l'Institut Smithsonian de Washington lors de l'exposition consacrée aux Métis. Mais ce soir, je suis particulièrement touchée de voir autant de monde se réunir pour célébrer nos musiques et nos traditions. »

KAYLA GUIBOCHE,
attending with
her grandmother Sylvia:

"I have always been proud of my Métis roots. I have square-danced my entire life and my family was even inducted into the Smithsonian Institute in Washington during the Métis exhibit. But tonight, I am especially moved to see so many people gathered to celebrate our music and traditions."

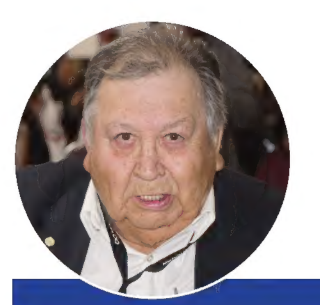


DEJA LEE-PELTIER :

« Je me sens heureuse ce soir. Heureuse de voir que tant de gens se rassemblent pour célébrer la culture et la nation métisse. Je suis moi-même particulièrement fière d'avoir été élevée dans cette tradition : je n'ai que 9 ans mais je connais pratiquement tous les chanteurs qui se produisent sur scène! »

DEJA LEE-PELTIER:

"I feel happy tonight; happy to see so many people gathered to celebrate the Métis Nation and its culture. I am especially proud to have been raised in this tradition: I may be only nine years old, but I know almost all the singers performing on stage!"



JOHN LAVALLEE :

« J'assiste aux Assemblées générales de la MMF depuis la création de la Fédération. C'est dire si je suis un habitué! Je me sens fier d'être Métis, et mon souhait le plus grand est de voir la FMM devenir un véritable gouvernement autonome, comme cela a été annoncé. »

JOHN LAVALLEE:

"I've attended the MMF General Assemblies since the Federation was established. I guess that makes me a regular! I am proud to be Métis, and my greatest wish is to see the MMF become a real self-government, as announced."



SHARON COOPER :

« C'est un incroyable privilège que d'être ici, pour cette Assemblée générale annuelle si particulière. Enfin, enfin, le peuple Métis est reconnu. Enfin nous sommes reconnus en tant qu'êtres humains et estimés en tant que tels. Ma fierté n'a d'égale que mon sentiment de joie, aujourd'hui. »

SHARON COOPER:

"It's an incredible privilege to be here for this unique Annual General Assembly. Finally, finally, the Métis people is recognized. Finally, we are recognized as human beings and valued as such. Today, my pride is matched only by my joy."

Le feu sacré des Fleury
The Fleury family's sacred fire

HAYDEN LIBERTY

GEORGE FLEURY

Si l'Assemblée générale annuelle est l'occasion de faire le point sur les dossiers qui mobilisent la FMM, c'est aussi un moment unique pour honorer les femmes et les hommes qui ont tissé son histoire. Une histoire dont la famille Fleury fait indéniablement partie.

Il avance d'un pas mesuré. Tend l'oreille lorsque vous lui adressez la parole. Et parle d'une voix qui tremble, un peu, parfois. Mais ne vous fiez ni aux rides qui encadrent son visage, ni à la dominante grise de sa chevelure soigneusement peignée. Car le regard perçant de l'Ancien George Fleury dit tout le reste, et plus encore. Il dit les souvenirs intacts, et la flamme toujours vive. Celle qui l'a guidé depuis 82 ans maintenant : la flamme métisse.

C'est elle qui le fait se tenir droit, à chaque cérémonie de la FMM, pour réciter les prières d'ouverture en Michif, sa « langue du cœur », comme il dit.

Cette flamme, elle s'est allumée en 1935 dans la communauté métisse de Sainte-Madeleine. « C'était une époque très dure pour les Métis, les Noires années 1930 (Dirty Thirties pour la traduction). Et en 1938 il a été décidé que le village serait détruit pour en faire des pâturages. Nos maisons ont été brûlées, et aujourd'hui il ne reste plus rien de Sainte-Madeleine. Ce n'est qu'un nom dans l'histoire. »

La famille de George Fleury n'a alors d'autre choix que de se déplacer, ici et là, au gré des possibilités de travail. « Moi-même, à 15 ans, j'ai commencé à travailler de ferme en ferme. J'ai été un vagabond jusqu'à ce que je me marie en 1957, et que je m'établisse à Minnedosa pour y élever ma famille. Mais tout au long de ces années, mon repère, mon phare, c'était ma culture métisse. Mes racines, finalement, c'était ma seule possession. Parce qu'en dépit de tout ce que cela leur a coûté, ma famille a toujours porté fièrement son héritage métis. »

Aujourd'hui, George Fleury a perdu ses grands-parents, ses parents, ses frères, ses sœurs, qui sont tous enterrés sur les terres de ce qui a été un jour Sainte-Madeleine. Mais la flamme continue de briller. Son histoire, il l'a écrite dans un livre, *Preserving Our Past*, qui vient de paraître.

Et elle s'inscrit surtout en lettres capitales dans cette MMF qu'il a aidée à fonder. Ce ministre du Travail et de la Formation, qui parle avec ferveur de la cause métisse à la tribune? C'est son fils, John Fleury. Et ce jeune homme au gilet brodé, au bras duquel George Fleury s'appuie avec tendresse? C'est son arrière-petit-fils, Hayden Liberty.

Le flambeau n'est pas près de s'éteindre.

While the Annual General Assembly is a chance to discuss key issues for the MMF, it is also a unique opportunity to honour the men and women who have shaped its history; a history in which the Fleury family has played an integral part.

He walks cautiously and leans forward to hear what you have to say. His voice sometimes quivers a bit. But you hardly notice the deep creases framing his face or the predominance of grey in his carefully combed hair. Elder George Fleury's piercing gaze says it all, and more. It's proof that his memories remain intact and that the Métis flame that has guided him for the past 82 years is still burning bright.

It is that flame that makes him stand tall at every MMF ceremony to recite the opening prayers in Michif, what he calls "his language of the heart."

The flame was lit in 1935 in the Métis community of Ste. Madeleine. "The 'Dirty Thirties' was a very difficult period for the Métis. In 1938, the decision was made to destroy the village to create community pastures. Our homes were burned to the ground. Ste. Madeleine is now just a memory, a name in history."

George Fleury's family had no choice but to move, here and there, looking for work. "When I was 15, I began working from farm to farm. I was a drifter until I married in 1957, and settled in Minnedosa to raise my family. But through all those years, my Métis culture was my reference, my beacon. Because all I really had were my roots. Despite everything it cost them, my family was always extremely proud of its Métis heritage."

George Fleury has now lost his grandparents, parents, brothers and sisters, all of whom are buried on the land of what once was Ste. Madeleine. But the flame still burns. Fleury has put his story into a book, *Preserving Our Past*, which has just been published.

That history is also written in capital letters in the MMF that George helped found. The Minister of Métis Employment and Training speaking passionately about the Métis cause from the podium? That's his son, John Fleury. And that young man with the embroidered vest on whose arm George Fleury tenderly leans is his great-grandson, Hayden Liberty. The flame is far from being extinguished.

JOHN FLEURY



50 ans de gouvernance...
50 years of Governance...



LES MOMENTS FORTS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

SANTÉ :

La FMM a annoncé un nouveau programme de soins afin de répondre directement aux besoins de ses aînés les plus vulnérables, en leur fournissant des prestations supplémentaires qui viennent compléter les services de santé offerts aux Métis.

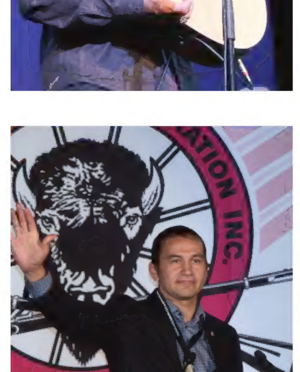
ÉDUCATION :

L'Université de Winnipeg et la FMM ont signé un accord portant sur des bourses destinées aux étudiants métis poursuivant des études postdoctorales. Un montant de 600 000 $ sera dévolu à la recherche, à raison de 60 000 $ par année pendant 10 ans.

PATRIMOINE :

La ministre des Affaires autochtones, Carolyn Bennett, a annoncé officiellement l'octroi de 4,6 millions $ pour la construction d'un futur Centre historique – Musée des Métis, dont les travaux devraient débuter dès l'an prochain à Upper Fort Garry, là-même où a été fondé le gouvernement provisoire de Louis Riel.

À ce titre, le sous-commissaire Kevin Brosseau de la Gendarmerie Royale du Canada a également signé un accord avec la FMM et le Ralliement national des Métis qui annonce la restitution, lorsque le Musée sera ouvert, de trois objets ayant appartenu à Louis Riel : son crucifix, un couteau de chasse qui lui aurait appartenu et son recueil de poésie.





Du 22 au 24 septembre 2017, la Fédération Métisse du Manitoba a tenu son Assemblée générale annuelle à laquelle ont participé plus de 3 000 personnes.

Un rendez-vous qui, cette année, aura été marqué par une double célébration : 50 années de gouvernance, et 20 années de présidence pour David Chartrand.

Over 3000 people attended the Manitoba Metis Federation's annual general meeting.

This year, the event was cause for a double celebration : the 50th anniversary of the MMF and the 20th anniversary of David Chartrand presidency.



ANNUAL GENERAL ASSEMBLY
HIGHLIGHTS

HEALTH

The MMF announced a new healthcare program model aimed at directly responding to the needs of its more vulnerable seniors, with supplemental benefits complementing the health services available to Métis people.

EDUCATION

University of Winnipeg and the MMF signed an agreement to provide scholarships to Métis students interested in pursuing postdoctoral work. An additional $600,000 will support research through a grant of $60,000 annually for the next ten years.

HERITAGE

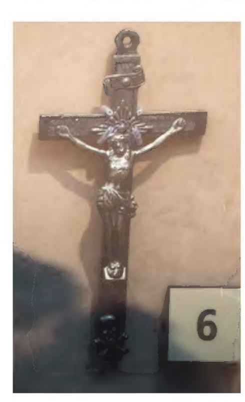
The Honourable Carolyn Bennett, Minister of Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada, officially announced $4.6 million in funding to build a proposed Métis heritage centre, with construction scheduled to begin next year at Upper Fort Garry, where Louis Riel's provisional government was founded.

RCMP Deputy Commissioner Kevin Brosseau also signed an agreement with the MMF and the Métis National Council (MNC) for the return of three Louis Riel artifacts – his crucifix, a hunting knife and a book of his poetry – as soon as the heritage centre is completed.





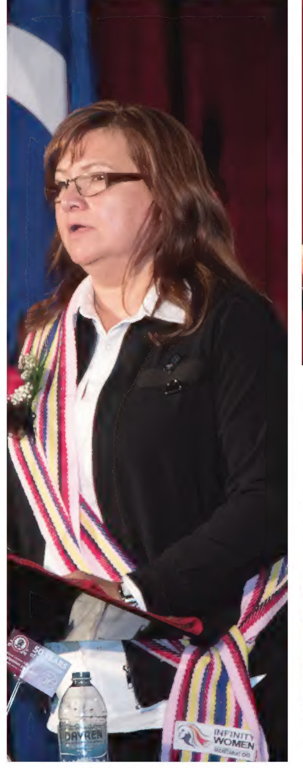




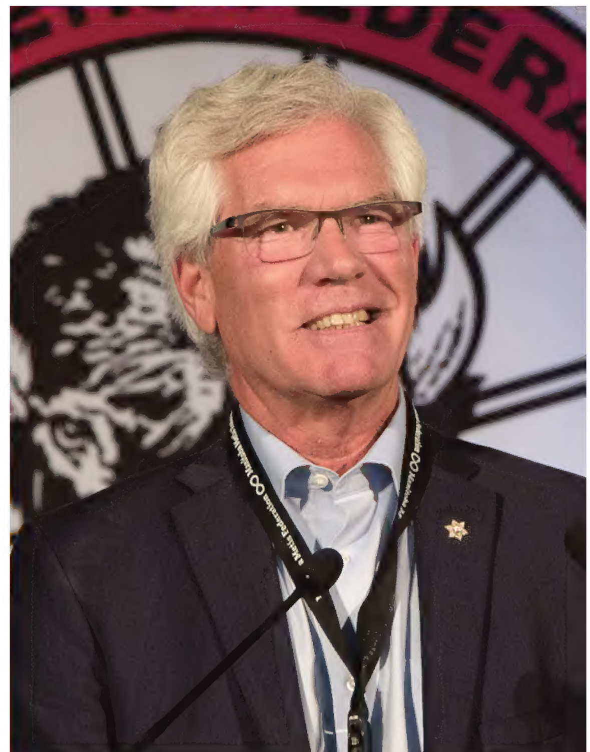








...20 ans de présidence

...20 years of presidency



